

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE

L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE

F. A. BAILLAIRGÉ, P^{TRE}

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

ABONNEMENT : \$1.00 par année. (Pour les écoliers, les instituteurs et les institutrices, \$0.50).
On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de
l'Etudiant au Rév. F. A. BAILLAIRGÉ, P^{TRE}, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada.

SOMMAIRE :

A chacun le sien.	F. A. B.	Questions soumises aux aspirants à l'étude de la loi. (Session d'octobre 1885.)	
Que la manière de lire doit varier suivant les circonstances.	F. A. B.	Ernest Hello (reproduction)	H. Lasserre.
Les deux jumeaux (poésie.)	M**	Les cartes (récréation)	F. Cobbett.
Raison pour laquelle la philosophie a été divisée en trois parties.	F. A. B.	Alban Stolz.	<i>Revue hebdomadaire de Lyon.</i>
Notre organisation municipale	J. M. Tellier	Le R. P. Bernard.	<i>Bulletin mens. de l'œuvre du S. C.</i>
Ecole d'agriculture de l'Assomption.		Gymnastique intellectuelle.	
Circulaires aux maisons d'éducation.	L'hon. G. (Ouvimet)	Rhumes de cerveau.	F. A. B.
Le Rosaire	Un Congréganiste.	L'abbé Simon Lonergan.	F. A. B.
Histoire du collège des Trois-Rivières (bibliogr.)		Maisons d'éducation (nouvelles)	
Ce que devint Jacques Cartier après 1544	O. P.	Nouvelles religieuses.	
Ce que devint la famille de J. Cartier.	O. Parent.	Revue de l'étranger.	
Le sucre d'érable (reproduction)	Mgr Langevin.	Les derniers événements au Canada, (les faits — Riel — L'ange des canadiens français.)	F. A. B.

A CHACUN LE SIEN

Ce numéro complète la première année de *l'Etudiant*.

Nous remercions bien sincèrement tout ceux qui ont bien voulu nous encourager.

Puisqu'il faut rendre à chacun le sien, nous dirons que c'est au Sacré-Cœur de Jésus que nous devons avant tout le succès.

Dès le principe, nous lui avons confié l'entreprise.

Il y avait dans notre dessein beaucoup

d'audace, de la témérité même. Plusieurs amis nous désapprouvaient hautement et non sans raison.

Lorsque nous avons commencé la publication de *l'Etudiant*, nous avions quatre piastres en main et nous en devions sept !

Le premier compte qui nous a été présenté était de \$7,50. Or nous avons déjà retiré en abonnements \$7.50 ! Le deuxième compte fut de \$12.00 et nous venions précisément de retirer \$12.00 de nos abonnés. Depuis, l'argent pour payer n'a jamais fait défaut. En sorte que toutes les dépenses de l'an-

née ont été payées et payées avec l'argent des abonnés. Les sept piastres dues auront été payées de la même manière et les quatre piastres que nous avons vout nous rester.

Dites maintenant que le Sacré-Cœur ne s'en est pas un peu mêlé.

Honneur donc et hommage au Sacré-Cœur.

C'est, par suite, avec confiance que nous allons, sous les mêmes auspices, entreprendre une deuxième année.

On sait assez que l'année critique pour un journal, c'est sa seconde année ; nous comptons donc sur l'encouragement des anciens abonnés.

Nous avons plusieurs améliorations à réaliser ; nous les réaliserons dès que les finances le permettront.

L'abonnement est d'une piastre, sans augmentation pour l'étranger.

Les instituteurs, les institutrices, les étudiants, les enfants (dès que le journal est adressé à l'enfant lui-même) ne payent que cinquante centins.

L'Étudiant forme à la fin de l'année un volume d'à peu près 200 pages rempli de sujets variés, instructifs, édifiants.

Nous ne nous engageons pas à publier pendant les vacances.

Il y aura une prime pour ceux qui payeront leur abonnement avant la fin de mars.

Un narré des plus intéressants, surtout pour les enfants, commencera avec la livraison de janvier.

L'Histoire d'une bouchée de pain sera pour le moment discontinuée, d'autant plus que le sujet est facilement divisible. Il est très regrettable que l'auteur d'un tel ouvrage ait brisé avec les principes et les sentiments de sa jeunesse.

On pourra pendant quelque temps encore et moyennant une piastre se procurer la collection complète de *l'Étudiant* de 1885.

Jeunesse, abonnez-vous à *l'Étudiant*. 50 centins pour vous ! C'est pour rien.

Petits conseils sur la lecture et sur les livres.

II

De la manière de lire.

ARTICLE PREMIER.

Que la manière de lire varie selon les circonstances.

Ce serait une erreur de croire qu'il n'y a qu'une manière de bien lire.

La manière de lire dépend : 1o de la personne qui lit ; 2o du but que l'on se propose ; 3o du lieu dans lequel on se trouve ; 4o de l'ouvrage dont on fait lecture.

1. La manière de lire dépend de la personne qui lit.

Il est facile de concevoir en effet qu'une manière de lire chez une personne peu instruite ne conviendrait souvent pas chez une personne plus distinguée. Le jeune homme qui est avancé dans ses études, la jeune fille qui terminera bientôt son cours, liront-ils de la même manière que la jeunesse qui sait à peine ou mal sa propre langue ? Lorsqu'une armée est bien équipée, bien approvisionnée, elle est moins craintive, plus audacieuse, plus agressive. Il doit en être de même de l'esprit plus cultivé ;

il a plus de ressources, sa manière d'agir donc doit s'harmoniser avec sa puissance intellectuelle et sa manière de lire par conséquent sera celle qui convient à une personne instruite.

2. La manière de lire dépend du but que l'on se propose.

Je suis fatigué, je veux purement et simplement me délasser : la méthode à suivre dans ma lecture sera donc moins rigoureuse.

Je veux au contraire m'instruire et pour cela m'appropriier tel ouvrage, la manière de procéder devra donc être toute autre. Quelle devra-t-elle être ? c'est ce que nous verrons plus tard.

3. La manière de lire varie suivant les lieux.

Ce point ne demande aucune explication.

On conçoit facilement que la manière de lire ne peut être la même dans son cabinet, dans un corridor, ou dans une voiture de chemin de fer. Il faut en effet tenir compte du silence, du mouvement et des convenances.

4. La manière de lire dépend encore et surtout de ce qu'on lit. Lisez-vous de la même manière : votre journal, les contes de Paul Steven, l'Histoire du Canada de Garneau et les conférences de Mgr Lafèche sur l'encyclique *Humanae Genus* ?

Nous n'indiquons encore en particulier aucune méthode, nous contentant pour le moment d'observer qu'en matière de lecture, comme en tant d'autres choses, il ne faut être ni trop absolu, ni trop exclusif.

En résumé donc la manière de lire varie selon les personnes, selon le but que l'on se propose, selon les lieux et les livres.

LES DEUX JUMEAUX.

Ils jouaient, ensemble, rieurs,
Effeillant les lis et les roses,
Et courant après mille choses :
Deux blancs papillons sur les fleurs !

Ils mangeaient ensemble, tout avides
De goûter un fruit, un gâteau,
De boire le lait comme l'eau :
Deux cygnes sur les flots limpides !

Ils priaient ensemble, pieux,
Mains jointes, yeux baissés ; leur âme
Offrait au ciel sa douce flamme :
Deux anges présentant leurs vœux !

Et dans leur doux berceau qui penche,
Ils dormaient ensemble si frais !
Ravissants de grâce et d'attraits :
Deux roses sur la même branche !

Mais un jour, hélas ! vint la mort
Devant qui tout pâlit et tremble.....
Oh ! ne pleurez pas sur leur sort :
Ils sont, là-haut, heureux ensemble !

M..

—Extrait du *St. Viator's College Journal*, Bourbonnais Grove, Ill., oct. 1885.

Petites leçons de Philosophie

INTRODUCTION

(Suite.)

Voir l'*Étudiant*, pages 23, 24, 57, 104 et 145

Raison pour laquelle la philosophie a été divisée en trois parties.

21. *Je ne saisis pas parfaitement comment on en est arrivé à diviser la philosophie en logique, métaphysique et morale ?*

R. Vous l'aurez bientôt compris.
L'être étant l'objet matériel de la philo-

lophie et les raisons dernières des choses l'objet formel, (N° 8, p. 57), il s'ensuit qu'il y aura autant de parties dans la philosophie qu'il y a d'ordres divers d'êtres dont on peut rechercher les raisons dernières, les principes fondamentaux.

Or on distingue : l'être *de raison*, l'être *réel* et l'être *moral*.

L'être *de raison*, c'est l'être qui est conçu par l'esprit et qui n'existe pas hors de nous tel que conçu par l'esprit. Ainsi l'idée *humanité* est un être de raison. Mon esprit en fait un quelque chose *in* commun à tous les hommes. En réalité, l'humanité n'existe pas de cette manière. Ceci s'explique mieux plus tard.

L'être *réel*, c'est celui qui existe de fait, abstraction faite de tout travail de l'esprit : Dieu, l'homme, le monde.

L'être *moral*, c'est celui qui est engendré par la volonté, par sa conformité ou sa non conformité avec la loi divine.

Or la logique traite de l'être de raison !

La métaphysique traite de l'être réel !

La morale traite de l'être moral !

On pourrait dire encore, avec Palmieri (*Institutiones philosophicae I. p. 262*). « Tout ce qui est et tout ce qui peut être peut se ramener 1° à Dieu, principe et fin de toutes choses ; 2° au monde, qui est une manifestation splendide de la divinité, et 3° à l'homme qui, parvenant à la connaissance de Dieu par la connaissance du monde (dont il est la plus noble partie) et de lui-même, doit, en faisant bon usage de la créature, tout ramener à Dieu connu et aimé. L'homme doit donc :

1° Connaître Dieu (Théologie naturelle.)

2° Connaître le monde (Cosmologie.)

3° Se connaître lui-même (Anthropologie ou Psychologie.)

4° S'instruire de la méthode pour bien connaître (Logique.)

5° Savoir ce qu'il doit faire pour aimer Dieu et bien user des créatures (Morale.)

Notre organisation municipale

ARTICLE II (Suite)

DES CONSEILS MUNICIPAUX

Du maire. — Sessions du conseil local. — Du conseil de comté et du Préfet. — Pouvoirs et attributions des conseils municipaux.

DU MAIRE

Le maire est le chef du conseil. Il est élu par les conseillers, à la première séance du conseil qui suit les élections municipales. Il doit savoir lire et écrire. Il reste en fonctions jusqu'à la nomination de son successeur. C'est lui qui préside les séances du conseil. En son absence, il est remplacé par un pro-maire (ou maire *pro tempore*) choisi parmi les conseillers présents.

SESSIONS DU CONSEIL LOCAL.

Individuellement les conseillers municipaux ne sont investis d'aucun pouvoir extraordinaire. Ils ne peuvent rien faire de leur chef en dehors des sessions régulières du conseil. Quand bien même les sept conseillers individuellement seraient unanimes à adopter une certaine mesure, ils n'ont aucun droit d'agir s'ils ne sont pas réunis régulièrement en conseil.

La réunion régulière de tous les conseillers ou du moins de quatre d'entre eux constitue une *session* ou séance du conseil.

Il y a deux sortes de sessions du conseil : 1° *Les sessions générales*, qui ont lieu le premier lundi de chaque mois, de par la loi seule ; 2° *Les sessions spéciales* qui ont lieu lorsque les conseillers ont été spécialement requis par des avis personnels de se rendre au bureau du conseil pour y prendre connaissance d'une certaine affaire en particulier, dont la nature est indiquée dans l'avis de convocation.

DU CONSEIL DE COMTÉ ET DU PRÉFET (1)

Il se compose des maires de toutes les paroisses du comté.

(1) Voir l'Etudiant p. 59, ligne 19me.

Il siège au chef-lieu du comté.

Ses sessions générales ont lieu le second mercredi des mois de mars, juin, septembre et décembre, sont présidées ainsi que ses sessions spéciales, du reste, par un Préfet, choisi parmi eux au scrutin.

Le quorum du conseil de comté, est de cinq si les membres qui le composent sont au nombre de huit au plus, et de la majorité s'ils sont moins que huit.

POUVOIRS D'ATTRIBUTION DES CONSEILS MUNICIPAUX

En principe général, les conseils municipaux ont bien droit de faire ce qui est nécessaire pour la bonne administration des affaires dont ils ont le contrôle ; mais comme ils n'ont que des pouvoirs délégués, ils ne peuvent pas aller au-delà de ce qui leur a été spécialement permis d'attribuer.

On peut dire que les pouvoirs des conseils municipaux sont surtout relatifs aux voiries et aux cours d'eaux.

En outre de cela cependant, les conseils ont généralement le droit de faire des améliorations publiques dans la municipalité, de surveiller le commerce, d'encourager l'industrie, l'agriculture, etc. Dans tous les cas pour savoir si un conseil a le droit de faire telle ou telle chose, il faut se demander si la loi le dit spécialement. Sinon il n'y a pas de droit.

Parmi les pouvoirs et attributions des conseils municipaux, il y en a qui sont communs à tous les conseils, d'autres sont spéciaux au conseil local, d'autres enfin sont spéciaux au conseil de comté.

Il serait trop long d'énumérer ici chacun de ces pouvoirs et attributions.

Disons seulement que tout conseil, quel qu'il soit, a généralement le pouvoir d'adopter toute mesure nécessaire à son bon fonctionnement.

Le conseil local est le roi de la municipalité. C'est lui qui gouverne. Tout chemin ou cours d'eau situé dans les limites de la municipalité est sous son contrôle ex-

clusif. En un mot, c'est lui qui est chargé de voir aux besoins de la paroisse.

Il est le gardien et le protecteur naturel et légal des intérêts locaux.

Quant au conseil de comté, il n'a le droit d'agir qu'au cas de conflit entre les diverses municipalités locales. C'est lui qui passe les mesures qui intéressent plus d'une municipalité locale. De plus, il siège comme tribunal d'appel pour confirmer ou casser les décisions des conseils municipaux.

Il n'a pas d'autres officiers qu'un secrétaire trésorier.

En résumé, tout conseil municipal est investi des pouvoirs législatif, exécutif, et judiciaire.

Nous verrons ci-après comment les conseils exercent les pouvoirs et les attributions qui leur sont confiés par la loi.

J. M. TELLIER.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Cet article de M. Tellier est particulièrement instructif et intéressant. Nous avons déjà reçu des remarques flatteuses au sujet de ces articles.

Ecole d'agriculture de L'Assomption

NOUVEAU PROGRAMME

ORGANISATION GÉNÉRALE

L'école, fondée en 1867, est, comme les autres institutions de même genre, sous le contrôle du gouvernement et du Conseil d'Agriculture de la province de Québec, qui la subventionnent.

Elle est dirigée par une faculté nommée par la corporation du collège de l'Assomption. Cette faculté se compose, dans les circonstances actuelles : d'un directeur ecclésiastique, d'un professeur d'agriculture, qui est en même temps directeur de la ferme annexée, à l'Ecole, d'un professeur de droit rural et d'un professeur d'art vétérinaire.

L'ENSEIGNEMENT

Etant essentiellement agricole, est théorique

et pratique. La durée du cours d'études est de trois ans.

L'enseignement théorique comprend l'agriculture, l'économie rurale, l'horticulture, l'arboriculture fruitière, l'arithmétique, la comptabilité agricole, la géométrie appliquée au mesurage, la grammaire avec exercices, le Droit rural, l'Art vétérinaire, l'élève et l'hygiène des animaux, la laiterie, les constructions rurales, etc., etc.

L'enseignement pratique comprend tous les travaux ordinaires de la ferme et du jardin, ainsi que le travail du bois et du fer aux ateliers, pendant les mois d'hiver. De plus, les élèves assistent le Dimanche et les fêtes à un cours religieux donné par un prêtre.

Dans chaque département, les élèves sont sous la conduite d'un chef spécial dont ils doivent suivre les instructions.

Heures de travail. — L'hiver, les élèves consacrent aux travaux manuels 4 heures par jour, et l'été, 8 hrs par jour ; et aux études théoriques 6 à 7 heures par jour l'hiver, et 3 à 4 heures par jour l'été.

Ceux qui manquent de dispositions pour les études théoriques assistent aux cours des professeurs, mais sont employés, le reste du temps, aux travaux manuels, où ils reçoivent les instructions du professeur d'agriculture, ou des chefs de département ; car le but de l'institution est plutôt de faire de ses élèves de bons et habiles praticiens que de savants théoriciens.

L'assistance aux cours, les examens et tous les travaux de la *pratique* sont strictement obligatoires pour tous les élèves.

L'exploitation agricole annexée à l'institution est située dans son voisinage immédiat et comprend 188 arpents de terre cultivable. On y suit un système de culture amélioré et le mieux adapté aux circonstances locales et aux besoins agricoles du pays.

Excursions agricoles. — Pour compléter les études théoriques et pratiques, la direction de l'école autorise, sous la conduite des professeurs, au moins une fois l'an, quand l'état des finances le permet, des excursions agricoles ou visites sur les fermes les mieux tenues des districts environnants.

Prix de l'enseignement. — L'enseignement, l'usage des journaux et de la bibliothèque, sont gratuits ; mais les élèves doivent se pourvoir de leurs livres de classe, de papier, d'encre, etc., qu'ils trouvent à l'école aux prix courants.

Ils fournissent leur lit garni et leurs meubles et ustensiles de toilette. (Lave-mains ou chiffonniers, pot, bol, etc.)

On n'impose aucun costume réglementaire, mais chaque élève doit se munir de *pardessus* de travail en toile ou en coton (*dock*) et de chaussures de ferme.

PENSIONNER.

Les élèves sont obligés de pensionner à l'École : mais ceux de la localité qui résident dans le voisinage, ont la faculté de prendre leur repas dans leur famille.

Le prix de la pension est actuellement de \$70.00 pour dix mois, ou 7.00 par mois, lavage non compris.

Durant l'été, où le souper a lieu après 7 heures, il y a collation à 4 heures.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX.

Conditions d'admission. — On n'admet que des jeunes gens de 15 ans révolus, — un certificat de naissance est exigible, — sachant lire et écrire couramment et pouvant exécuter parfaitement les quatre opérations fondamentales de l'arithmétique, bien constitués et jouissant habituellement d'une bonne santé, — un certificat de médecin sera exigé au besoin — porteurs d'un certificat de bonne conduite et de moralité par le curé de leur paroisse ou par le directeur du collège où du lycée ou ils ont étudié avant de se présenter à l'école.

L'aspirant subit un examen d'entrée, si le Directeur le juge à propos.

Toute demande d'entrée, est faite par écrit ou verbalement au Directeur de l'École.

Les entrées se font au mois de février et au mois de septembre.

L'aspirant dépourvu du degré d'instruction requise pour être admis aux cours d'Agriculture, mais suffisamment qualifié, quant au reste à la faculté de suivre à l'École des leçons préparatoires d'écriture, de lecture, de grammaire et d'arithmétique, pourvu que la durée de ces leçons ne dépasse pas trois mois ; mais tant qu'il n'a pas subi victorieusement son examen d'entrée, il ne peut prétendre aux titres et privilèges d'élève de l'École, il est tenu toutefois d'en suivre tous les règlements.

EXERCICES JOURNALIERS

Le lever l'hiver à 5 hrs et demie et à 5 hrs l'été, et le coucher à 9 hrs en toute saison. Le Dimanche et les fêtes, il a lieu à 10 hrs.

Les élèves couchent dans un dortoir commun, sous la surveillance de l'assistant-directeur.

Les divers autres mouvements de la journée sont fixés par le règlement journalier.

DISCIPLINE ET TRAVAIL

Tous les élèves sont tenus de suivre avec une rigoureuse exactitude tous les règlements de l'École, sous les peines qui y sont portées.

Durant les heures de pratique, ils doivent travailler assidûment, consciencieusement, avec application et proportionnellement à leur âge et à leurs forces, en prenant un bon soin des outils qui leur sont confiés.

Amendes et retenues. — Toute absence non autorisée de l'École ou de la Ferme, tout retard à se rendre au travail ou au cours, toute désertion du poste assigné, toute acte de paresse, tout travail volontairement mal exécuté, en un mot toute infraction aux règles du travail, seront possibles en outre des peines portées par le règlement disciplinaire, d'amendes, ou retenues proportionnées à la gravité de la faute, sur les *bons de travail*, ou sur les primes d'encouragement mentionnées ci-dessous.

Outre les amendes, les *moyens disciplinaires* sont les retenues à l'École, l'avertissement particulier, la réprimande publique et enfin l'expulsion, dont avis est donné aux parents.

Tout élève qui, délibérément, malicieusement, ou par défaut volontaire d'application ou d'attention, causera des dommages à la propriété, aux meubles, instruments et outils, aux arbres fruitiers et aux fruits, etc., sera tenu d'en payer la valeur.

Les élèves vicieux ou immoraux, adonnés à la boisson, malhonnêtes, insubordonnés, paresseux d'habitude, ou non suffisamment intelligents pour profiter de l'enseignement et de la dépense publique faite pour leur instruction, sont renvoyés de l'école sans délai.

RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL DES ÉLÈVES.

BONS DE TRAVAIL ET PRIMES D'ENCOURAGEMENT

Les Bourses du Conseil d'Agriculture et l'octroi spécial de la Législature Provinciale, pour aider l'École à payer le travail des élèves, leur seront distribués d'après un mode nouveau, plus équitable et plus encourageant, suivant leurs *mérite et capacité*, et suivant l'ordre de leur classe, sous forme de *Bons de travail* et de *Primes d'encouragement*.

Ainsi les élèves, jusqu'à concurrence de Dix pour le présent, méritant la note requise — travail, application et conduite irréprochables — auront droit, pour prix maximum du travail utile fourni par eux, pendant les heures réglementaires, aux rémunérations suivantes, savoir :

1o Pour les élèves de première année ou de 3e classe, 4 cts par heure l'hiver et 5 cts l'été soit 16 cts par jour l'hiver et 40 cts par jour l'été, ce qui pourra former de \$60 à \$72 par année scolaire de dix mois ;

2o Pour les élèves de seconde année ou de 2de classe, 5 cts par heure l'hiver et 6 cts l'été, soit par jour 20 cts l'hiver 48 cts l'été, environ \$88 pour dix mois.

3o Pour les élèves de troisième année ou de 1ere classe, 6 cts par heure l'hiver et 7 cts l'été, soit 24 et 56 cts par jour, pouvant former une somme annuelle de \$104.

Les mois d'hiver sont de novembre à avril inclusivement, et les mois d'été de mai à octobre inclusivement.

Les récompenses ci-dessus seront délivrées aux élèves tous les mois, en *bon de travail* payables sur présentation, par le trésorier de l'école, en autant que les argents votés pour cette fin seront disponibles.

De plus pour encourager les élèves à bien faire et à compléter leurs études théoriques, il est offert, lors des examens semestriels, à ceux qui subiront ces examens avec avantage, des Primes d'encouragement en argent, variant en valeur suivant la note méritoire et l'ordre de la classe des étudiants, de \$1.00 à \$5.00 pour les élèves de première année, de \$1.50 à \$5.50 pour les élèves de deuxième année, et de \$2.00 à \$6.00 pour les élèves de troisième année.

Pour encourager le progrès des élèves des classes inférieures et faciliter la récompense du travail suivant le mérite, il est accordé aux élèves de première et de seconde année, après le cinquième mois d'études, de passer au rang des élèves de la classe supérieure, pour les privilèges offerts, quand ils le méritent par leur travail, leur conduite et leurs succès.

Des *bulletins mensuels* et semestriels notant la conduite, les succès et les récompenses, ainsi que la redevance pour pension ou effets d'enseignement, sont adressés aux parents ou tuteurs des élèves mineurs.

Des *diplômes* sont délivrés aux élèves de première classe qui, pouvant écrire parfaitement le français, ont complété leur cours théorique,

et pratique, et subi leurs épreuves avec distinction.

Des *certificats de capacité* sont aussi délivrés aux élèves de qualification, moins élevées sous le rapport théorique, mais qui ont obtenu un plein succès dans la *pratique*.

Aucun certificat, si ce n'est un certificat de séjour ou de conduite, ne sera délivré à un élève, s'il n'a séjourné à l'école au moins dix mois, et si durant ce stage il n'a suivi régulièrement tous les cours théoriques et pratiques assidûment pendant au moins un mois les travaux des différents départements de la ferme, y compris ceux de la laiterie, ou traite des vaches, et des ateliers.

VACANCES

Il y a deux mois de vacances dans l'année. La principale vacance a lieu en janvier.

N. B. — Ce programme sera adressé à toute personne qui en fera la demande.

L'Assomption, 8 septembre 1885.

J. J. A. MARSAN
Prof. Agric. et Gérant F. E. P.
 LES CASAUBON, Ptre,
Directeur.

ACTES OFFICIELS

Commission chargée de préparer une exposition scolaire pour l'Exposition coloniale de Londres de 1886.

CIRCULAIRE N° 1

Aux universités, séminaires, collèges, couvents et autres maisons d'éducation supérieure, et aux écoles publiques élémentaires subventionnées et non subventionnées.

Québec, 26 octobre 1885.

M.

A l'occasion de l'exposition coloniale qui doit avoir lieu à Londres, au printemps prochain, le représentant du Canada en Angleterre, l'Honorable Sir Charles Tupper, a invité les départements de l'instruction publique des différentes provinces de la Confédération canadienne à faire les pré-

paratifs nécessaires pour y prendre une part aussi complète que possible.

Sur la communication officielle qui leur fut faite des intentions du Gouvernement relativement à cette exposition, les comités catholique et protestant du conseil de l'instruction publique, le premier à sa séance du 23 septembre dernier, le second à sa réunion du 9 du même mois, décidèrent de prendre les mesures nécessaires pour que nos maisons d'éducation supérieure et élémentaire puissent figurer avec avantage à ce grand concours intercolonial.

A cet effet, le Gouvernement provincial, par arrêté du 16 octobre courant, a nommé une commission spéciale composée de l'Honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'instruction publique, de M. l'abbé L. N. Bégin, principal de l'école normale Laval, du Rév. I. Elson Rexford, secrétaire du Département de l'instruction publique et de M. Paul de Cazes, pour surveiller les préparatifs de l'exposition scolaire de la province de Québec, à Londres.

C'est donc, comme président de cette commission et comme surintendant de l'instruction publique, que je fais appel à la bonne volonté de toutes les institutions scolaires catholiques et protestantes de la province, pour maintenir le rang honorable qu'elles ont conquis aux deux dernières grandes expositions universelles de Paris.

Il est important de prouver l'efficacité de notre système scolaire, dont le département de l'instruction publique entend donner un exposé aussi détaillé que possible, par les résultats pratiques obtenus dans son application.

Je convie donc chaque institution, quel que soit son rang dans l'échelle de l'instruction publique, à préparer avec soin tout ce qui pourra contribuer à donner une idée aussi exacte que possible de l'état de l'instruction dans notre province.

En réunissant tous nos efforts, nous réussirons, j'en suis convaincu, à conserver, sinon à dépasser, le rang honorable que nous avons déjà su gagner ailleurs, dans cette lutte de l'intelligence à laquelle nous allons bientôt être appelés à prendre part.

J'ai l'honneur d'être,

M.

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUMIET,
*Surintendant de l'instruction publique,
 Président de la commission.*

Commission chargée de préparer une exposition scolaire pour l'Exposition coloniale de Londres de 1886.

CIRCULAIRE N^o 2

Aux universités, séminaires, collèges, et autres maisons d'éducation supérieure, et aux écoles publiques élémentaires subventionnées et non subventionnées.

Québec, 26 octobre 1885.

M.

Afin de vous mettre à même de répondre aussi convenablement que possible à l'invitation qui vous est adressée de participer à l'exposition coloniale dont la circulaire ci-incluse vous donne connaissance, j'ai l'honneur de vous communiquer une résolution adoptée par la commission chargée de préparer cette exposition.

A la séance de cette commission du 19 octobre courant, à laquelle étaient présents : l'honorable M. Gédéon Ouimet, M. l'abbé Bégin, le Rév. I. Elson Rexford et M. Paul de Cazes, il a été résolu :

« Qu'afin de donner plus d'uniformité dans le choix des travaux scolaires qui devront figurer à l'exposition coloniale, les maisons d'éducation supérieure et les écoles publiques élémentaires soient priées d'envoyer, en tant que la chose sera possible, plus particulièrement les objets suivants :

1^o Une vue photographique de la maison, accompagnée d'un précis historique depuis sa fondation ;

2^o Tout ce qui est particulier à l'institution, tels que livres, appareils et instruments scolaires, etc. ;

3^o Des copies ou exemplaires des travaux scientifiques ou littéraires faits ou publiés par les professeurs ou les élèves de l'institution.

4^o Des spécimens des exercices journaliers sur l'écriture, le dessin, l'arithmétique, l'histoire, la géographie et les travaux d'aiguille, de tapisserie, etc, etc.

« Comme il est important que les exercices calligraphiques que les élèves prépareront pour cette exposition soient exécutés sur de bon papier, avec un format uniforme, la commission engage les institutions et écoles françaises, à se servir plus parti-

culièrement des cahiers faisant partie des séries des Frères des Ecoles Chrétiennes et de J. A. Langlais, libraire, à Québec, et les institutions et écoles anglaises à n'employer que la série Gage. »

J'ajouterai que tous les objets qui seront préparés pour l'exposition devront être adressés au Département de l'instruction publique avant le 1^{er} mars prochain.

J'ai l'honneur d'être,

M.

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUIMET,

*Surintendant de l'instruction publique.
Président de la commission.*

RELEVEZ-VOUS

pauvres cœurs ; recommencez à sourire et à vous donner. Si les hommes ne vous paient pas ou par oubli ou par impuissance ou par insouciance, tant mieux ! Dieu vous paiera là haut ; et ne vaut-il pas mieux la récompense de Dieu que celle des hommes ?

L'abbé SYLVAIN.

CONGRÉGATION DE LA Ste-VIERGE

(Le Rosaire.)

Bien chers amis,

Permettez-moi de venir vous dire un mot du *St-Rosaire*.

L'institution du St-Rosaire est due à l'illustre S. Dominique, fondateur de l'ordre des Frères Prêcheurs, et l'un des plus grands serviteurs de la Bienheureuse Vierge Marie. Après avoir longtemps et inutilement prêché contre l'erreur des Albigeois qui niaient la virginité de Marie et qui désolaient le midi de la France, parce qu'affectant extérieurement une grande sévérité de mœurs, en secret ils se livraient aux plus grands brigandages, S. Dominique, désolé à la vue de tant de maux, se retira dans une

chapelle de Notre-Dame près d'une forêt solitaire où il passa 3 jours en prières demandant avec larmes à la Reine du ciel secours contre les ennemis de la religion et de la patrie. Ce fut là que la Mère de miséricorde lui apparut toute rayonnante de majesté et lui révéla elle même la dévotion du St-Rosaire. "Sache ô mon fils ! dit-elle, que le moyen dont l'adorable Trinité s'est servie pour le salut du monde a été la salutation angélique. Si donc tu veux vaincre ces cœurs endurcis, prêche mon Rosaire, tu en obtiendras les plus heureux effets." S. Dominique devint aussitôt l'apôtre du Rosaire, il enseigna au peuple la méthode et l'esprit de cette prière et bientôt l'effet de ses prédications fut vraiment prodigieux, comme le lui avait promis la Reine du St-Rosaire.

En peu de temps cent mille hérétiques sont ramenés au sein de l'Eglise, une multitude de pécheurs convertis, la face d'une partie de la France et de l'Espagne renouvelée.

Dès ce moment, bien chers amis, cette admirable dévotion se grandit avec rapidité, produisant partout les fruits les plus abondants et elle est aujourd'hui par tout l'univers la pratique favorite des vrais enfants de Marie.

Portez toujours le chapelet sur vous, portez-le avec honneur et sans respect humain ; dites-le tous les jours au moins en partie. Celui qui est exact à le dire tous les jours ne peut périr ; c'est une chaîne divine qui l'unit à Marie, et chaque Ave est une perle précieuse qu'il ajoute à sa couronne.

TRAIT

Le grand Louis XIV montra toujours beaucoup de dévotion pour Marie. Un jour les ambassadeurs du Roi d'Angleterre l'ayant trouvé

disant son chapelet, il leur demanda la permission de l'achever. C'est une pratique, dit-il, que je tiens de la Reine ma mère, et je serais fâché d'y manquer un seul jour de ma vie.

Jeunes amis, suivez l'exemple de ce grand roi, et vous verrez les effets de la protection de la Reine du St-Rosaire.

UN CONGRÉGANISTE.

Décembre 1885.

HISTOIRE

DU

Collège des Trois-Rivières

PREMIÈRE PÉRIODE

DE 1860 A 1874

PAR

L'ABBÉ L. RICHARD, A. M.

CHANOINE DE LA CATHÉDRALE DES TROIS-RIVIÈRES ET
SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE.

Hæc scribimus vobis, ut gaudeatis (I Joan 1-4).

LES TROIS-RIVIÈRES

P. V. AYOTTE & C^{ie} | Typographie du
LIBRAIRES-ÉDITEURS. | JOURNAL DES TROIS-RIVIÈRES

1885

Splendide volume in 8° de 500 pages, sur papier luxe, orné de plusieurs gravures. \$1.50.

Cet ouvrage se trouve sans doute entre les mains de tous les anciens élèves du Collège des Trois-Rivières. La multitude, la variété et le côté pratique des détails font de ce livre un répertoire utile à toutes les personnes qui s'occupent de l'histoire de l'éducation dans le pays et de l'organisation des études.

Puisse un chacun de nos collègues posséder ainsi avant longtemps un memorandum de ses faits et gestes.

Que devint Jacques Cartier après 1544 ?

Réponse à la 1^{re} difficulté posée par l'Étudiant p. 183

Après son quatrième voyage au Canada, nous le voyons propriétaire d'un domaine nommé Limoilou, près Saint-Malo. Il y occupait une belle résidence qui est encore très remarquable bien que ruinée en partie.

A dater de 1549, les registres qualifient Cartier « seigneur ou sieur de Limoilou », et parfois « noble homme » tandis que, auparavant, on le nommait « capitaine » tout court. On ne sait s'il fut anobli. Sa présence est constatée, la dernière fois, au mois d'octobre 1552.

D'après certaines pièces produites par ses neveux qui réclamaient la continuation de ses privilèges, on croit que le découvreur du Canada mourut en 1555.

OCTAVE PARENT.

Décembre 1885.

Que devint la famille de Cartier ?

Réponse à la 3^{ème} difficulté posée par l'Étudiant p. 183

La succession du grand navigateur étant passée à ses neveux et autres parents plus éloignés, on en a conclu qu'il n'avait pas laissé d'enfant.

Cartier avait trois oncles dont la descendance existe encore à Saint-Malo. Un fils de ces familles se fixa au Canada vers 1700, c'est l'ancêtre de Sir George Etienne Cartier.

Jeanné, aînée des deux sœurs de Cartier, avait épousé un nommé Jacques Noël.

Bertheline, la cadette, née le 13 octobre 1500, contracta mariage avec l'un de ses cousins du nom de Cartier, et sa descendance s'éteignit le 9 janvier 1555 dans la personne de Hervé Cartier.

Vers 1560 trois hommes, alors dans la force de l'âge, se prétendaient héritiers des privilèges de traité accordés au découvreur du Saint-Laurent. C'étaient Jean Cartier, neveu, Olivier Chaton, neveu, et Jacques

Noël, beau-frère.

Il y avait à Saint-Malo un autre Jacques Noël dont la femme se nommait Servanne Le Doyon. Leur fils Jacques, baptisé le 5 février 1551, avait eu pour parrain « noble homme Jacques Cartier. »

En 1587, un certain Jacques Noël, de Saint-Malo, écrivit des lettres au sujet des cartes et autres papiers laissés par son oncle le capitaine Jacques Cartier.

Il dit que ses deux fils, Michel et Jean, sont, cette année, à la traite du Canada. Il avait un autre fils, appelé aussi Jacques, né le 5 février 1550, et que Jacques Cartier avait tenu sur les fonts baptismaux ; en cette circonstance la mère est nommée Robine Hervé. Ce dernier Jacques Noël était âgé de trente-huit ans en 1588 ; il eut trois filles et pas de garçons ; la lignée de Jeanne (sœur de Cartier) qu'il représentait, s'éteignit avec lui.

Allison des Granches, sœur de la femme de Cartier, eut de son mari Macé Jallobert, une fille, Perrine, qui se maria avec Michel Odieure, et le fils de ces derniers, né le 27 avril 1547, reçut le nom de Jacques de son parrain Jacques Cartier.

Du mariage de Bertheline Cartier avec son cousin... Cartier, était né un fils, Jean et six filles, dont la dernière épousa Olivier Chaton. Etienne Chaton sieur de la Jaunaye, leur fils, épousa Thomasse Maingart.

Une patente royale du 14 janvier 1588, accorde le commerce exclusif du Canada, pendant douze ans, à noble homme Etienne Chaton, écuyer, sieur de la Jaunaye, capitaine de navire, et à Jacques Noël, aussi capitaine de navire et maître pilote de Saint-Malo, tous deux héritiers du capitaine Jacques Cartier.

Les marchands de Saint-Malo adressèrent des remontrances à la cour ; la patente fut annulée le 9 juillet. C'est la dernière mention de la famille de Cartier dans les affaires du Canada.

OCTAVE PARENT.

Décembre 1885.

Le SUCRE d'ÉRABLE

15e et 16e leçons extraites du Recueil de leçons de choses de M. J. B. Cloutier et dues à la plume exercée de Mgr Langevin, évêque de Rimouski.

QUINZIÈME LEÇON

Le Maître, ayant à la main un cornet d'écorce de bouleau : Qu'y a-t-il là dedans, mes enfants ?

Plusieurs enfants à la fois : Du sucre nouveau !

M. — Ah ! vous ne vous trompez pas : eh bien ! il appartiendra à celui qui me répondra le mieux. Dites-moi, quelle espèce de sucre est-ce ?

Un enfant. — Du sucre du pays.

M. — De quel pays !

E. — Mais, de notre pays.

M. — C'est vrai, on en fait beaucoup au Canada, mais encore plus peut-être dans quelques-uns des Etats voisins. Trouvez-lui donc un autre nom ?

E. embarrassé. — Je ne l'ai jamais entendu appeler autrement.

M. — Connaissez-vous quelque autre sorte de sucre.

Plusieurs E. — Oh ! oui, de la cassonade.

M. — Pas d'autres ?

E. — Du sucre blanc !

M. — Eh ! bien ! voyons : pourrait-on faire du sucre blanc avec du sucre du pays ?

E. indécis. — Je ne sais pas trop, monsieur.

M. — Certainement, mon enfant, en le purifiant, le clarifiant ou le raffinant assez. Vous voyez donc bien que ce n'est pas la couleur ou la forme du pain de sucre qui en fait la différence. Dites à présent, ou fait-on le sucre.

Quelques enfants, riant. — Dans les sucreries !

M. — Fort bien, mais qu'entendez-vous par une sucrerie.

E. — C'est dans le bois.

M. Mais peut-on faire une sucrerie dans toute espèce de bois ?

E. Il faut que ce soient des érables monsieur.

M. — Pourquoi n'essaie-t-on pas à faire couler du sucre avec des *sapins* ou des *trembles* ?

E. — C'est qu'ils ne couleraient pas.

M. — Savez-vous ce qui coule des érables ?

E. — Du sirop, monsieur.

Un autre élève. — Non, monsieur, c'est de l'eau : je connais bien cela, j'ai été au sucre dernièrement.

M. — Et pouvez-vous me dire quelle est cette eau sucrée qui coule des érables, et de quelques autres arbres, comme les *plaines* et les *merisiers*. Coule-t-elle en tout temps ?

E. — Non, monsieur, ce n'est que dans le printemps de bonne heure.

M. — C'est-à-dire que c'est la *sève* qui monte dans ces arbres et qui en découle lorsqu'on les entaille ; dès qu'on a fait une incision, avec une hache, dans l'écorce et l'aubier (c'est ce qu'on appelle *aubelle*), on introduit une *goudille* ou *goudrelle* dans la fente. L'eau sucrée tombe alors goutte à goutte dans un auge ou un *casseau* placé au-dessous. Et qu'est-ce que l'on fait de cette eau, vous qui avez été aux sucreries ?

E. — On la ramasse dans une chaudière et on la fait bouillir.

M. — Vous avez raison ; par la chaleur, l'eau s'évapore peu à peu, et la partie sucrée s'épaissit, passe à l'état de sirop, puis de *tire*, et enfin de sucre. Ce sucre prend différentes formes, d'après les moules dans lesquels on le met lorsqu'il est encore liquide et tout chaud.

E. Mais, monsieur, d'où vient donc la cassonade que l'on achète chez les marchands ?

M. — C'est le sucre que l'on tire d'une

plante qu'on appelle *canne* et que l'on cultive dans les pays chauds. Il se nomme *cassonade* à l'état brut et par grains, et cette cassonade est plus ou moins brune ou blanche selon qu'elle est plus ou moins raffinée.

E. — Fait-on encore du sucre avec d'autre chose ?

M. — Oui, mon enfant. En France, on en fait beaucoup avec la betterave. On peut aussi en tirer de certains fruits, comme le raisin, etc.

E. — Qu'est-ce donc que le sucre de sève ?

M. — C'est le sucre d'érable que l'on fait un peu trop tard ; alors la sève commence à redescendre dans les arbres et alors elle est plus épaisse. Ce sucre est plus mou et se conserve plus difficilement. Mais arrêtons-nous là pour aujourd'hui, afin de ne pas vous embrouiller. Louis voilà le cornet de sucre ; vous l'avez bien mérité.

SEIZIÈME LEÇON

M. — Je veux voir si vous vous rappelez ce que nous avons dit l'autre jour à propos du sucre. François, de combien de sortes de sucre avons-nous parlé ?

E. — Du sucre d'érable et du sucre de canne.

M. — Est-ce tout ?

Un autre élève. — Du sucre de betterave : c'est surtout en France qu'on en fait.

M. — Bien ; mais n'oubliez-vous pas le sucre blanc et la cassonade ?

E. — Ce n'est pas une espèce différente de sucre ; mais le sucre est blanc quand il est raffiné, et on l'appelle cassonade lorsqu'il est brut et en poudre.

M. — Et comment obtient-on le sirop ?

E. — En faisant bouillir par la chaleur de l'eau qui coule des érables : si on la fait bouillir encore plus, le sirop s'épaissit et devient sucre, qu'on laisse refroidir dans les moules.

M. — Je vois avec plaisir que vous avez bien retenu ce que je vous ai expliqué ; mais encore une ou deux questions. D'où vient l'eau d'érable ?

E. — C'est la sève qui monte : quand on a entaillé l'écorce et l'aubier, elle se met à couler, et si on introduit une *goudille* dans l'entaille, elle tombe goutte à goutte dans les *casseaux*.

M. — Et le sucre de sève ?

E. — C'est qu'on attend trop tard : la sève s'épaissit, et le sucre est plus mou et ne se conserve pas.

M. — Eh bien ! je vais vous parler d'un autre usage que l'on fait de l'érable, le devinez-vous ?

E. — Oui, monsieur : on s'en sert pour se chauffer.

M. — C'est vrai, mon enfant, et c'est un bois qui chauffe très-bien, surtout quand il est sec. Malheureusement dans ce pays on ne le ménage pas assez, on l'abat sans prévoyance, et il commence à devenir rare. D'ailleurs il est infiniment regrettable de voir bûcher de magnifiques sucreries, dont l'exploitation intelligente serait une source permanente de profits pour leurs propriétaires. Mais peut-on encore utiliser l'érable d'une autre façon ?

E. — On en fait aussi des meubles, et l'on s'en sert pour encadrer les gravures.

M. — Vous avez raison, et c'est un très beau bois, bien précieux pour les ébénistes.

E. — Qu'est-ce qu'un *ébéniste*, monsieur ?

M. C'est un ouvrier qu'on nomme ici meublier. Il y a de l'érable qui présente les plus belles nuances, particulièrement certains nœuds : on en voit d'ondé, de veiné, de piqué. Pour économiser, au lieu d'érables, on emploie quelquefois des feuilles minces, que l'on colle sur du bois mou, et c'est ce que l'on désigne sous le nom d'érable *plaqué*.

E. — Pourquoi, monsieur, portons-nous des feuilles d'érable à la fête de la Saint-Jean-Baptiste ?

M. C'est que les Canadiens-français ont

adopté cette feuille comme l'un des emblèmes de leur nationalité. Avez-vous remarqué ce qu'on entoure ordinairement d'une couronne de feuilles d'érable ?

E. — Un castor, monsieur.

M. — Oui, c'est cela : et nous en parlerons lorsque nous nous occuperons des animaux.

CHAMBRE DES NOTAIRES

SESSION D'OCTOBRE 1885.

Questions soumises aux aspirants à l'étude.

I. — PHILOSOPHIE. — *Qu'est-ce la certitude ?* — 1. Démontrez-nous son existence ? et dites combien il y a de critères de certitude ? — 2. Démontrez-nous que le témoignage des hommes est un critérium de certitude, et dans quelles conditions ?

II. — PHYSIQUE. — 1. Qu'est-ce que la réfraction simple ? — 2. Quels sont les effets produits par la réfraction ?

III. — MATHÉMATIQUES. — 1. *Géométrie.* — Quelle est la surface du triangle dont la base égale 18 verges et la hauteur 10 verges ?

2. *Algèbre.* — Un père a 40 ans et son fils 16. Dans combien d'années l'âge du père sera-t-il le double de celui du fils ? Faire tout le problème.

3. *Arithmétique.* — 1. Pendant combien de temps faudra-t-il placer \$4950 à 6 pour cent pour obtenir \$782 d'intérêts ?

2. Un particulier a acheté une propriété : il a fait un premier paiement de \$2610 qui sont les 3 onzièmes du prix d'achat ; quel sera le montant du second paiement qui doit être les 5 onzièmes du prix total ?

IV. — ASTRONOMIE. — But du calendrier. — Calendrier romain. — Réforme julienne. — Calendrier chrétien. — Réforme grégorienne.

V. — CHIMIE. — Qu'est-ce que le phosphore ? et comment peut-il être obtenu ?

VI. — *Histoire du Canada.* — 1. Combien de sièges la ville de Québec eut-elle à subir de la part des Anglais ; leur date et les principaux personnages qui y ont pris part ?

2. Prise de Québec en 1775. — Par qui ? Récit ?

France. — Racontez brièvement l'histoire de Louis XVI.

Angleterre. — Quels sont les principaux événements du règne de Henri VIII ?

Ancienne. — Bataille d'Arbelles. — Récit de cette bataille. — Date ?

VII. — GÉOGRAPHIE. — 1. Quelles sont les bornes, principales villes et rivières et la population de l'Angleterre ?

2. Qu'est-ce que la Floride ? La principale ville, climat et productions de la Floride ?

VIII. — LITTÉRATURE. — Qu'est-ce que la narration ? Quelles qualités doit-elle avoir ? Qu'entendez-vous par narration fabuleuse ou poétique ?

IX. — COMPOSITION. — Écrivez brièvement à un marchand pour lui demander un emploi dans son établissement.

X. — TRADUCTION LATINE. — *Virgile.*
Conticuere omnes intentique ora tenebant,
Inde toro pater Æneas sic orsus ab alto :
Infandum, regina, jubes renovare dolorem ;
Trojanas ut opes et lamentabile regnum.
Erucrint Danaï ; quæque ipse miserrima vidi,
Et quorum pars magna fui ! Quis talia fando
Myrmidonum, Dolopumve, aut duri miles Ulys-
[sis
Temperet a lacrymis ! Et jam nox humida celo
Præcipital, suadentque cadentia sidera somnos.

ÉCRIVAINS CONTEMPORAINS

ERNEST HELLO

(Suite)

NOTE DE LA RÉDACTION. — Ce que nous avons reproduit jusqu'à présent de M. Henri Lasserre, sur Ernest Hello, a certainement frappé le lecteur intelligent. Ces pages font en effet partie de ce que la littérature française a produit de meilleur en ce siècle. Hello ne pouvait trouver un meilleur interprète.

Nous devons en toutes choses nous délier d'une admiration exagérée. Après avoir payé un juste tribut d'éloges à Ernest Hello en faisant voir la hauteur de son génie, H. Lasserre, en critique honnête, découvre les côtés faibles du grand écrivain. C'est ce que nous verrons dans les numéros VI et VII.

Dans un dernier numéro (VIII), l'auteur de *Notre-Dame de Lourdes* fait ressortir tout ce qu'il y a de profond et de pénétrant dans le génie de Hello.

VI

Si la médiocrité méconnaît et déteste Hello, Hello, à son tour, a pour la médiocrité une exécution qui va parfois, à mon avis, un peu au-

delà de la justice. La haine de l'homme médiocre inspire tous ses récits, et cette haine ne connaît pas la pitié. Habitué à vivre familièrement sur les sommets, Hello semble croire à une culpabilité manifeste, à une mauvaise volonté évidente chez l'homme médiocre, qui demeure dans la vallée et dont l'œil confond la cime immobile des monts granitiques, avec la brume inconsistante des nuées. Peut-être a-t-il raison en grande partie, mais assurément pas autant qu'il le pense. Sans doute, il y a dans l'homme médiocre, une certaine petitesse volontaire et un orgueil imbécile dont il lui serait loisible de s'affranchir, et dont, par suite, il est responsable ; sans doute, l'humilité est une porte par où toutes les âmes peuvent entrer dans la grandeur : mais il y a aussi, dans l'homme médiocre, une part d'infirmité qu'il ne dépend point de lui de surmonter, et qui ne mérite pas l'irritation de ceux que Dieu a favorisés, comme les aigles, de la puissance du regard et de la puissance des ailes. La médiocrité n'est pas tout entière dans l'âme, sans quoi Hello aurait pleinement raison ; elle est aussi en grande partie dans l'esprit, et c'est ce qui fait qu'il a tort dans son exécution sans réticence et son mépris absolu.

Peut-être, en défendant l'homme médiocre, cédé-je un peu à la tentation de me préserver moi-même d'un jugement si dur :

Haud ignara mali miseris succurrere disco.

Mais, en dehors de tout intérêt personnel, je crois que je viens de toucher incidemment le point par où manque et par où s'égare le génie puissant d'Ernest Hello.

Hello possède à un degré éminent le sentiment de l'absolu, la notion de l'intégrale justice, la claire vue de l'ordre éternel, et c'est là sa grandeur, sa magnificence et sa gloire. Sa pensée habite constamment dans ces régions supérieures. Elle y plane, elle s'y comptait, elle y vit.

Or, Hello concevant si bien ce qui devrait être, ce qui pourrait être, Hello étant si ardemment épris de cet idéal possible, de cet idéal divin, qui est en quelque sorte à portée de main de l'humanité, et dont l'humanité se détourne, il advient qu'il supporte difficilement les grands et les petits désordres d'ici-bas. Méthaphysiquement, il comprend d'une façon admirable et exprime lui-même, en un splendide langage, comment toutes ces dissonances aboutiront à la divine harmonie du règne éternel ; comment, pour lui emprunter ses propres paroles, les op-

positions absolues trouveront une solution relative, et les oppositions relatives une solution absolue. Mais c'est en vain que son esprit est pénétré de ces vérités, son caractère ne l'est pas et réagit avec impétuosité, je dirai même avec, fureur, contre certaines imperfections de ce monde déchu. Son esprit sait parfaitement que le vrai, le beau, le bien, auront la gloire définitive ; mais son caractère ne se résigne pas à attendre et voudrait que ce fût tout de suite. Son esprit voit clairement que le triomphe des méchants, des sots, des hommes médiocres est éphémère et s'évanouira comme la brume du matin ; mais son caractère s'exaspère de cette victoire momentanée comme si elle devait être éternelle.

Au lieu, par une très haute application morale de la belle loi métaphysique qu'il a formulée, au lieu d'opposer aux désordres absolus une patience relative, et aux désordres relatifs une patience absolue, il perd entièrement le calme et refuse de se résigner à l'accident mauvais qu'il plait à Dieu de permettre ici-bas. Oubliant, ce qu'il connaît pourtant si admirablement, la différence du Ciel, pays de l'absolu, à la Terre, région du relatif, il porte, dans sa lutte contre les choses et contre les hommes, les sentiments qu'avait l'archange saint Michel contre Satan et ses mauvais anges. Il ne fait point, dans certains égarements, dans certaines ignominies de la créature humaine, la part de l'infirmité ; et très injustement, il voit, en des hommes simplement coupables, des démons radicalement mauvais. Il ne demeure point, je le crains, dans l'indignation contre le mal, indignation qui a fait les saints, mais il en sort et s'égare jusqu'à la haine, non point certes contre tous les pécheurs, mais contre celui qui viole l'ordre de Dieu d'une certaine manière qui lui est odieuse, ne songeant pas que, par cette haine, il viole lui aussi, d'une autre manière, ce même ordre sacré.

Il a conscience de son génie et il s'irrite ou s'aigrit de l'injustice et de l'indifférence des hommes, comme si le spectacle du Dieu méconnu, du Dieu méconnu jusqu'à être crucifié, ne devait pas, sur ce point, nous rendre inaccessibles à tout. A des désordres relatifs, il oppose une impatience absolue ; et dans son zèle porté à la colère, il dirait volontiers à Dieu comme les fils de Zébédée : « Seigneur voulez-vous que nous fassions tomber le tonnerre sur ces cités indignes qui refusent de vous recevoir ? »

VII

On ne peut trop aimer, mais on peut mal aimer. Un certain amour de la gloire et de la grandeur le jette peut-être par moments hors de son véritable équilibre.

Son génie a le culte des saints et sa plume incomparable a écrit sur eux de pages immortelles. Et cependant, suivant le courant de sa nature, s'il rencontre un saint qui ne soit que saint, il cherchera encore et ne sera point satisfait. Il lui faut dans ce saint la grandeur telle qu'il l'a comprend, la grandeur et la gloire. A côté de saint Vincent de Paul, il aura une certaine inquiétude inassouvie et son esprit se tournera de lui-même vers les splendeurs de Moïse ; vers l'éclat de ce Salomon dont la surhumaine sagesse donnait audience aux rois de la terre ; vers ces grands thaumaturges et ces terribles Chefs de peuples, qui ont passé sur la terre, le front illuminé d'un signe visible, commandant aux remparts de tomber, à la terre d'engloutir les pervers, aux dix plaies de frapper l'Egypte, au soleil de s'arrêter, aux océans de s'ouvrir.

Faut-il le dire ? Oui, puisque je le pense. Dans cet ardent besoin de gloire et de grandeur, visibles dès ici-bas, je suis convaincu qu'Hello doit faire de temps en temps un énergique effort sur lui-même pour ne pas être mécontent que Jesus-Christ ne soit pas venu, à l'époque de son incarnation, comme il viendra en son second avènement, alors qu'il apparaîtra dans son éclat infini, alors que les soleils disparaîtront devant sa lumière, et que les générations ressuscitées tremblent devant les colères de l'Agneau. Je suis convaincu qu'emporté par sa soif de l'idéal réalisé sur la terre, non-seulement, il sent gronder sa fureur contre l'humanité médiocre qui refuse de faire un pas pour monter, mais qu'il est tenté plus d'une fois de trouver que la Providence aurait plus sagement fait en écrasant tout obstacle, et de s'impatienter de la patience de Dieu.

Cette impatience qui tient à son tempérament et non à son génie est précisément le côté par où Hello est incomplet ; car elle réagit malheureusement sur ce beau génie, le trouble, l'agite, et l'empêche de se développer dans toute la tranquillité de sa puissance et de son rayonnement.

J'en suis vivement attristé ; et j'ai été, je l'avoue, étonné bien souvent que de telles lumières dans la pensée, de telles intuitions des lois

éternelles et des harmonies définitives ne fissent pas descendre en l'âme de cet homme, non certes l'indifférence, mais la paix, la paix suprême, la paix immuable, absolument inaccessible aux accidents et aux désordres passagers de ce monde. C'est que pour cela le génie ne suffit pas : il faut la sainteté. Et même la sainteté seule suffit. La sainteté eût pleinement équilibré cette puissante nature et donné à ce beau génie toute sa force, toute sa fécondité, toute sa splendeur. Hello a le génie d'un saint, d'un saint comme a pu l'être le grand Denys l'Aréopagite. Il a le génie d'un saint et ce n'est pas un saint. De là ce manque d'équilibre, ce je ne sais quoi d'incomplet, de troublé et de heurté que l'on rencontre parfois chez lui et que je fais ressentir, sans y insister.

Génie admirable, cependant, et qui laissera après lui des éclats de lumière jusqu'à la plus extrême postérité.

VIII

J'ai dit ce qu'était ce génie dans les hautes régions. Son impatience trop grande en présence des tristes réalités de ce monde n'altère en rien la lucidité inouïe de son regard, quand il les prend, ces mêmes réalités, dans sa main pour les étudier et pour les juger. Ce regard pénètre l'opacité des surfaces et voit la substance même.

Ni Labruyère, ni Pascal, ni Tacite, ni Shakespeare, ni Balzac n'ont scruté avec cette vigueur et cette finesse les abîmes de l'âme, ou ses détours les plus cachés. Ce qu'ils disent semble superficiel à côté des profondeurs étonnantes dans lesquelles descendent les terribles analyses d'Hello.

Je le dis encore sans crainte de me répéter. Hello pénètre dans les gouffres et vous les montre. Il étend la main vers la voûte du ciel, prend au Soleil un faisceau de rayons, et entre ensuite dans l'abîme d'un pas tranquille, en vous tenant par la main et en vous disant : « Regardez et voyez. » Et le voilà, promenant la lumière.

Avez-vous jamais pénétré, par quelque crevasse d'un roc, dans une de ces vastes grottes, profondément souterraines, comme il en existe en certains endroits du midi de la France ? Au-dessus la Ville est bâtie, la Ville avec son mouvement, ses chevaux, ses voitures, ses usines, son commerce, ses théâtres, ses maisons tournées au soleil, ces cheminées dont le vent secoue comme des panaches la tourbillonnante fu-

mée ses hommes qui vont et qui viennent. Vous entrez dans la caverne immense, solitaire, silencieuse, habitée par des ténèbres particulières qui ne sont pas les ténèbres de la nuit. Vous vous sentez dans un lieu redoutable ; il vous semble que vous êtes dans l'atelier mystérieux des créations primitives. L'idée des Sept époques bibliques et le souvenir des grandes eaux du Déluge viennent d'eux-mêmes à votre esprit. Le flambeau que vous tenez éclaire des stalactites, des prismes diamantés, des colonnes toutes brillantes, d'informes et gigantesques voûtes de cathédrales. Vous éprouvez au plus intime de votre être le sentiment que vous voyez ce que ces hommes qui s'agitent à la surface n'ont jamais vu et ne verront jamais. Et cependant leur cité tout entière, leur propre vie reposent sur ces abîmes. Le frisson vous saisit en ces régions inconnues, si proches de l'homme et si lointaines ; une crainte religieuse s'empare de vous. Dieu est là. Le gouffre est devenu un sanctuaire. Vous parlez bas, comme si vous trembliez d'éveiller dans les profondeurs des tonnerres endormis. Et cependant vous allez plus avant, haletant, goûtant, en votre terreur, la joie ineffable de contempler les secrets de Dieu.

Eh bien ! voilà l'état où vous serez souvent en étudiant dans l'œuvre d'Hello le livre compris sous ce titre : *La Vie*.

Cette œuvre d'Hello est vaste. La pensée du maître a successivement voyagé dans tous les continents et dans toutes les îles de l'esprit humain. Le monde contemporain notamment, avec ses hontes et ses grandeurs, avec sa philosophie, sa littérature, sa politique, avec ses découvertes prodigieuses, et ses ignorances encore plus prodigieuses, a passé sous ce puissant regard. Et, sur tout ce qu'il a vu, Hello a dit sa parole.

Cette parole, malheureusement, était éparse jusqu'ici en cent journaux, brochures, ou revues ; et les admirateurs d'Hello avaient la plus grande peine, souvent même une entière impossibilité, à réunir toutes ces splendeurs dispersées.

Elaguant tout ce qui n'avait qu'un intérêt passager ou secondaire, ne conservant que ce qui doit traverser les âges, Hello ramasse lui-même et classe dans un ordre magistral ces multiples fragments de cette œuvre unique. Ce beau volume est intitulé l'Homme.

La Vie, la Science, l'Art forment les trois grandes divisions de l'œuvre d'Hello. Je n'au-

rai point l'outrecuidance d'essayer quelque résumé et d'offrir quelques lithographies, à qui va contempler dans leur originalité superbe les marbres de Michel-Ange et les fresques de Raphaël. La pensée du Maître veut être revêtue de la forme du Maître.

Ouvrez donc le livre et lisez. *Tolle, legé.*

HENRI LASSERRE.

LES CARTES

(Récration)

Pendant le service divin, dans l'Eglise de Glasgow, Richard Middleton, simple soldat, au lieu de tirer de sa poche une Bible pour y chercher, comme ses camarades, l'évangile du jour, étala devant lui un jeu de cartes.

Cette étrange conduite fut bientôt remarquée par le ministre et par le sergent de sa compagnie.

Ce dernier lui ordonna de serrer ses cartes, et, sur son refus, le conduisit, après l'office, devant le principal magistrat de la ville, à qui il porta plainte de la conduite indécente de Richard.

— Quelle excuse, lui dit le juge, pouvez-vous donner à une conduite si bazarre et si scandaleuse ? Si vous avez des raisons légitimes à faire valoir, je vous écoute ; mais dans le cas contraire, soyez sûr que vous serez sévèrement puni.

Puisque votre bonté, répliqua Richard, me permet de plaider ma cause, je vous supplie de m'entendre. J'ai fait une marche de huit jours avec une solde de six pence ; ce qui suffit à peine, vous en conviendrez, pour fournir à un homme sa nourriture et les premières nécessités de la vie ; il peut donc manquer de Bible, de livres de prières et de tout autre. Or, voici comment je m'en passe.

Alors Richard tira ses cartes, présenta nu *as* au magistrat et continua en ces termes :

— Quand je vois un *as*, permettez-moi de le dire, je me souviens qu'il est un seul Dieu.

Quand je regarde un *deux* ou un *trois*, je me rappelle le Père et le Fils, ou le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; le *quatre* me fait songer aux évangélistes Marc, Luc, Ma-

thieu et Jean ; le *cing*, aux cinq vierges sages qui devaient mettre de l'huile dans leur lampe : dix en avaient reçu l'ordre, mais Votre Grâce se souvient qu'il y avait cinq vierges sages et cinq folles.

— Continuez, dit le magistrat.

— Le *six* me dit qu'en six jours Dieu créa la terre ; le *sept* qu'il se reposa le septième ; le *huit* me rappelle qu'il y eut huit personnes vertueuses sauvées du déluge, savoir : Noé et sa femme, ses trois fils et leurs épouses ; le *neuf*, les neuf lépreux purifiés par notre Sauveur ; ils étaient dix, mais un seul l'en remercia ; le *dix*, les dix commandements de Dieu.

Richard prit ensuite le *valet*, (knave) et le mit de côté ; passant alors à la *reine*, il observa ce qui suit :

— Cette reine me fait souvenir de la reine de Saba, qui vint des extrémités de la terre pour admirer la sagesse du roi Salomon ; et le *roi*, son compagnon, me rappelle le roi du ciel et notre monarque George III.

— Fort bien, dit le magistrat ; vous m'avez donné une explication satisfaisante sur toutes les cartes, sauf le *valet*.

— Si Votre Grâce, répondit Richard, veut bien ne pas se fâcher contre moi, je vous donnerai sur celle-ci une explication aussi juste que sur toutes les autres.

— Non, certes, je ne me fâcherai point, dit le juge.

— Eh bien, donc ! les *valets* sont des *coquins*, et le plus grand de tous est le sergent qui m'a conduit devant vous.

— Je ne sais point, dit le magistrat, si c'est le plus grand coquin ; mais, à coup sûr, c'est le plus fou des deux.

Le soldat poursuivit :

— Quand je compte le nombre des points qui sont dans mes cartes, j'en trouve trois cent soixante-cinq, autant que de jours dans l'année ; quand je compte le nombre des cartes, j'en trouve cinquante-deux, autant que de semaines ; quand je compte le nombre des levées, j'en trouve douze, autant que de mois. Ainsi, ce jeu de cartes est en même temps pour moi une bible, un almanach et un livre de prières.

Le magistrat appela ses domestiques, leur ordonna de bien traiter ce jeune homme et de lui donner quelque argent, et convint que c'était le drôle le plus spirituel et le plus facétieux de tout le régiment.

F. COBBETT.

ALBAN STOLZ

Écrivain et théologien célèbre.

Réponse à la difficulté proposée dans l'Étudiant d'octobre 1885, p. 153.

La Revue hebdomadaire du diocèse de Lyon, 16 novembre 1883 va faire tous les frais de cette réponse.

L'Église d'Allemagne vient de faire une grande perte. Le célèbre théologien et écrivain catholique l'abbé Alban Stolz est mort, le 16 octobre, à Fribourg en Brisgau.

Né le 3 février 1808, à Bulh, ancienne enclave transrhénane de l'ancien évêché princier de Strasbourg, de parents d'une grande piété, Alban Stolz, dit l'*Univers*, fit ses études au collège de Rastatt. Puis il suivit les cours de philosophie et de philologie de la faculté de Heidelberg et les cours de la faculté de théologie de Fribourg. A l'âge de 25 ans, il reçut les ordres et exerça pendant quelque temps son saint ministère dans la vallée de la Murg. A l'âge de quarante ans, nous le trouvons comme professeur suppléant au séminaire de Fribourg, dont il devint bientôt le supérieur. Quatre ans après, ses talents extraordinaires le désignaient pour une chaire à la faculté de théologie, que le vaillant prêtre et l'illustre écrivain a détenue jusqu'à sa mort.

L'abbé Alban Stolz était également un écrivain populaire. Ses œuvres littéraires sont très nombreuses. En dehors de son *Almanach*, qui compte quarante-deux ans d'existence, on a de lui dix-sept volumes, contenant des récits de voyages, tels que : *Choses d'Espagne*, *Visite chez Sem*, *Cham et Japhet*, des travaux de catéchèse, tels que l'*Explication catéchétique du catéchisme* ; de morale, tels que l'*Art d'éducation* ; ou bien encore des écrits populaires, tels l'*Oraison dominicale* et *Ecrits sur l'airain* et *Ecrits sur le sable*. Son livre d'heures, *L'Homme et son ange gardien*, a été traduit dans toutes les langues. Ses sermons et ses

oraisons funèbres sont des chefs-d'œuvre d'éloquence chrétienne. Ses légendes ont le caractère à la fois si touchant et si simple qu'on admire tant chez Montalembert dans sa *Vie de sainte Elisabeth*. Ses ouvrages les plus marquants ont été traduits dans les principales langues du monde civilisé. Le gros de ses lecteurs lui a été fourni par l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse et l'Amérique du Nord.

Comprenant l'immense importance des œuvres catholiques à tous les points de vue de la vie sociale et religieuse, l'abbé Alban Stolz en fut un propagateur infatigable. A peine le P. Kolping, le premier fondateur et l'inspirateur des cercles catholiques, qui sont maintenant établis dans le monde entier, eut-il mis en pratique son œuvre éminemment chrétienne, qu'Alban Stolz devint un de ses disciples les plus zélés, de sorte que, grâce à lui, le diocèse de Fribourg a le bonheur de posséder des cercles d'ouvriers depuis plus de trente ans. Son caractère à la fois grave et enjoué, sa piété apostolique et son cœur vraiment chrétien, lui facilitèrent singulièrement cette tâche. Sous ce rapport aussi il remplissait un véritable apostolat. L'abbé Alban Stolz a été un des plus résolus adversaires de la Loge.

Vers la fin de sa vie, affligé par une cécité presque complète, il supporta son malheur avec une résignation angélique et travailla pour ainsi dire jusqu'à la dernière heure. C'est ainsi qu'il a pu encore faire publier son *Almanach* pour l'année 1884. Avant sa mort, l'abbé Alban Stolz eut le bonheur de célébrer, le jour de la Saint Roch, ses noces d'or sacerdotales. Ses anciens élèves — et la plupart des prêtres du vaste diocèse de Fribourg le sont — lui ont montré, à l'occasion de son jubilé, l'immense affection qu'ils ont gardé pour leur éminent professeur.

L'Ecole industrielle de Joliette est ouverte.
Envoyez vos enfants.

LE R. P. BERNARD

*Oblat de Marie, zélateur du Sacré-Cœur
au Canada.*

Le 20 mars dernier, dans la ville de Montréal, mourait de la mort des prédestinés un des plus fervents zélateurs de l'œuvre du Vœu national, le R. P. Bernard, de la congrégation des missionnaires Oblats de Marie-Immaculée. Ce fervent chrétien fut aux derniers jours de sa vie une preuve de la vérité de la promesse faite par Notre-Seigneur en faveur des amis et des Apôtres de son Sacré-Cœur : « *Je serai leur refuge assuré pendant la vie et surtout à la mort.* » Né en France, et admis tout jeune encore dans la Société des Oblats, il fut envoyé dans le Canada. Nous ne suivrons pas le R. P. Bernard dans ses courses apostoliques, au milieu des tribus sauvages ; mais nous croirions manquer à un devoir de reconnaissance envers notre regretté zélateur et aussi envers nos adhérents, si nous tenions secret de ce que nous savons du zèle admirable de ce religieux selon le Sacré-Cœur. Quelques-unes des lettres de cet apôtre infatigable ont déjà paru dans le *Bulletin* du Vœu national, mais elles ne donnent qu'une idée bien incomplète de ce que le P. Bernard a fait pour glorifier le Cœur de Jésus.

L'idée dominante qui dirigea et soutint le zèle du P. Bernard, c'est que le Canada étant la France du continent américain, il convient que cette grande puissance ait dans la basilique de Montmartre une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, son patron. « N'est-ce pas une sorte de devoir de justice, disait-il, que le Canada et les autres nations catholiques, qui, dans leur détresse religieuse, ont reçu si souvent aide et appui de la France chrétienne, aident à leur tour cette France dans la lutte qu'elle soutient et les efforts qu'elle fait pour devenir : *La France du Sacré-Cœur.* »

Le peuple canadien, si catholique, et si français de cœur, accueillit avec empressement cette pensée et la fit sienne. Voici en quels termes le R. P. Bernard l'annonçait au supérieur des chapelains, au commencement de l'année 1884 : « Mgr Smeulders, commissaire apostolique de sa Sainteté Léon XIII, a daigné honorer de son nom et enrichir de son offrande notre première dizaine d'abonnés ; Mgr l'archevêque de Québec et dix autres évêques ont imité son exemple ; c'est presque tout l'épiscopat canadien. Sont aussi en voie de formation : une dizaine de juges, à cinq dollars chacun, une dizaine d'avocats, une dizaine

ne de notaires, une dizaine de médecins, une dizaine d'anciens zouaves pontificaux, une dizaine de capitaines de vaisseau et deux dizaines de prêtres. Nos abonnés ont voulu faire honneur à la signature de Mgr Smeulders ; c'est donc au commissaire apostolique que nous devons ce succès inespéré, dont l'éloquence des chiffres vous dira toute l'étendue.

Au zèle le plus ardent, le R. P. Bernard joignait une humilité sincère, cachet distinctif de toutes les œuvres du Sacré-Cœur ; c'est ce qu'indiquent les lignes suivantes, écrites au supérieur des chapelains : « Je vous dis en toute confiance mes petites œuvres ; mais n'éventez point mes mines ; car je veux travailler dans l'ombre pour me soustraire aux éloges et aux critiques ; je m'efface autant que je puis ; je me réduis au rôle obscur de la taupe qui remue la terre au profit d'autrui ; je mets en avant des personnes zélées pour distribuer mes listes ; et Bernard reste caché. Dans nos chasses sauvages, le rôle des pauvres chiens n'est ni le moins beau, ni le moins intéressant ; c'est un peu le mien. »

Le Cœur de Jésus voulut donner à son apôtre la récompense qu'il réserve à ses amis, je veux dire l'épreuve, qui est la couronne d'épines du vrai zèle. Le P. Bernard tint ses croix secrètes ; l'humble religieux ne s'en ouvrit qu'à son confident ordinaire et à son supérieur général. A la réception de quelques mots d'encouragements écrits par celui-ci, le P. Bernard disait : « Que me voilà fort maintenant pour l'évangélisation du Sacré-Cœur ! J'ai l'approbation de mon supérieur général ! Elle est conçue en termes très explites et biensentis ; elle m'a rendu toute la force de mon énergie. A la vie donc et à la mort ! Patience ! *Le Canada aura sa chapelle.* Priez le Sacré-Cœur de me préparer les voies, et l'affaire sera vite réglée. Une fois le succès assuré, je chanterai mon *Nunc dimittis.* »

Ce signal du départ, ne devait pas tarder à sonner ; le R. P. Bernard en avait une sorte de pressentissement. Aussi voulut-il s'y préparer avec une consécration de lui-même au Sacré-Cœur. Il choisit pour la faire le quarantième anniversaire de sa profession religieuse. Il rédigea dans ce but une formule de lui-même, qu'il fit signer par Mgr le comm. apostolique, et par son supérieur, et qu'il envoya au premier des chapelains de Montmartre : « Je vous prie, lui écrivait-il, de présenter mon écrit au baptême du précieux sang, en le plaçant sur l'autel du Sacré-Cœur pendant la sainte messe ; puis vous me le renverrez. J'attache à cet acte la plus grande importance pour le reste de ma vie religieuse, et

surtout pour mon cher dernier instant. Je vénérerai cette feuille de consécration comme une relique ; elle me parlera sans fin de Montmartre ; et la vertu du précieux Sang mettra en fuite le tentateur à mes derniers moments : *Fiat ! Fiat !*

Les pieux désirs du fervent religieux furent exécutés à la lettre. Les fruits en furent merveilleux ; voici en quels termes il exposait à son confident ordinaire les effets de cet acte de consécration. « Depuis le premier vendredi de mars (1884), je sens mon cœur comme tout fondu dans une certaine ferveur qui me détache de tout. Des torrents de grâces ont envahi ma pauvre âme. Je me sens redevenu Oblat de Marie, comme il y a 40 ans. Est-ce le commencement de la fin ? Peut-être ; alors : O mort, *fac citius* ; mieux vaut plus tôt que plus tard. Les prières faites à Montmartre m'ont rendu ma ferveur primitive, dont beaucoup d'étincelles s'étaient éteintes au milieu de nos glaces ou de nos lacs. Vive le Sacré-Cœur ! Lui seul peut dessécher les eaux amères de la tiédeur et remplir des eaux de la grâce la citerne de nos cœurs. Oh ! que je comprends à merveille, à l'heure présente, la joyeuse exclamation de David en pareille occurrence : *Inveni cor meum, ut orem Dominum Deum meum.* Je confesse que, par ma faute, au milieu de mes travaux apostoliques, j'avais perdu mon cœur ; mais je l'ai retrouvé. C'est à le garder et à le bien garder que je veux désormais m'appliquer. »

Le Cœur de Jésus ne devait pas tarder à rappeler à lui ce serviteur fidèle. Il voulut toutefois lui donner une dernière récompense ici-bas, celle de mourir par suite des fatigues de son apostolat. Le R. P. Bernard écrivait au supérieur des chapelains, le 12 juin 1884 : « Un petit mot confidentiel ! Mes forces physiques m'abandonnent. Je me suis épuisé dans les visites à nos abonnés anciens et nouveaux. Métier charmant pour qui ne le connaît pas. Bref ? Notre-Seigneur a béni mes courses de quêteur. »

C'est le vingt mars 1885 que cet ouvrier du Cœur de Jésus quitta ce monde. Tout en priant pour le repos de son âme, prions-le d'achever du haut du ciel ce qu'il a commencé dans le Canada, sa patrie d'adoption. Oui, nous en avons l'assurance, l'héritage de zèle du bon Père Bernard sera accueilli par quelques fervents zélés, et *le Canada aura sa chapelle.*

— *Bulletin de l'œuvre du Sacré-Cœur.*

« Il faut que les hommes soient les esclaves du devoir ou les esclaves de la force. » JOUBERT.

GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE

HYGIENE

Réponses aux difficultés proposées dans l'Étudiant p. 153.

1. Quo devint Jacques Cartier après 1544 ?
R. voir p. 171.
2. Former un nom historique avec " Adam-non-pise "
R. Epaminoudas. W.
3. Quo devint la famille de Jacques Cartier ?
R. voir p. 171.
4. J'offre à l'oreille un mot et sous la plume deux
On me voit sur un mât et j'arrive avant deux
R. Un ; hune. E. V.
5. Qu'est-ce qu'Alban Stolz et quels sont ses principaux ouvrages ?
R. voir p. 176.

NOUVELLES DIFFICULTES

1. *Anagramme.*

Avec " main mortel, " former un nom géographique de 10 lettres. WALTER.

2. *Mots en losange.*

Ce que sous les yeux vous met une offrande ;
Ce qui souvent manque aux mots d'un bavard ;
Le vulgaire nom d'une réprimande ;
Le mois de St Blaise et de St Gérard ;
Un fleuve de France ; un court participe
Et dans l'alphabet, ce qu'on prend en grippe. W.

3. *Charade.*

Perroquet est mon premier
Quadrupède est mon dernier
Mont célèbre est mon entier. V. P.

4. *Logogriphe.*

Avec mon chef, je brave le danger
Et sans mon chef, je suis au potager. E. V.

5. Quel est même chez les bons chrétiens, l'obstacle le plus ordinaire à l'entrée du bonheur dans l'à me.

6. *Problème.*

Ecrire le nombre 100 seulement avec des 9. E. V.

Jeunesse, abonnez-vous à " l'Étudiant. "

Demandez à vos parents : ils ne refuseront pas.

Un procureur de collège me remettait l'autre jour \$45.00. Il avait mis les 50 centins d'abonnement à l'Étudiant sur le compte des parents qu'il savait capables de payer. Sur 90 pères de famille, nul n'a réclamé.

RHUMES DE CERVEAU

(Bons remèdes.)

Voilà une maladie bien fréquente, fort ennuyeuse et dont les conséquences sont parfois très fâcheuses.

Les rhumes de cerveau se plaisant à nous faire la guerre, nous leur rendons la pareille.

Disons tout d'abord, pour faire voir combien ils sont à craindre, qu'ils sont la cause la plus ordinaire des bronchites et par suite des pleurésies et des fluxions de poitrine.

Un fort rhume de cerveau rend absolument incapable d'étudier, de vaquer même aux occupations ordinaires. La tête toute entière, nous semble-t-il, est malade.

Qu'est-ce donc que ce rhume de cerveau ? C'est une inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse les fosses nasales. Le mot *rhume* dérive du mot grec *reuma* qui signifie écoulement. Bien nommé ! Le rhume s'appelle encore *coryza*, de *ris* qui veut dire nez.

Quels sont les meilleurs remèdes contre les rhumes de cerveau ?

Lorsque le rhume n'est pas encore dans toute sa force, on le diminue, on le fait même disparaître en faisant usage des corps gras, tel que : saindoux, (graisse de porc fondue) huiles douces. Nous avons expérimenté les bons effets du suif de mouton. Sans plus de façon, obéissons aux bonnes grand'mamans qui nous disent de nous frotter les ailes du nez, le front et les tempes avec du suif de chandelle (c'est un mélange de suif de bœuf et de suif de mouton.) La vaseline n'est pas à déprécier, mais, ce qui produit ici le plus d'effet c'est la glycérine. Vous prenez deux tampons de ouate ou mieux de coton cardé, vous les imbibe dans la glycérine et vous vous les introduisez dans les deux narines. On les laisse là deux ou trois heures. Le meilleur temps pour cette opération, c'est le soir en se couchant. On a le plaisir de se réveiller guéri !

On a vanté dans le temps une poudre dite anticoryza. Il s'agit de priser cette poudre. Essayez.

Lorsque le rhume de cerveau est avancé, le meilleur remède à notre connaissance est

de respirer de la *vapeur de teinture d'iode*. Vous achetez une once de cette teinture et vous respirez à plusieurs reprises. Faites en sorte qu'il n'y ait pas de teinture sur le bord de la fiole.

On dit que les personnes lymphatiques sont plus sujettes au rhume de cerveau que les autres. Résignez-vous, lymphatiques !

Ce qu'il y a de mieux, c'est d'éviter le rhume de cerveau ! La cause la plus ordinaire de cette inflammation de la membrane muqueuse des fosses nasales, c'est « la suppression subite de la transpiration de la peau à la suite d'une impression de froid à la tête ou aux pieds » ; agissons en conséquence et nous porterons un coup mortel à la maligne influence des rhumes de cerveau !

L'abbé SIMON LONERGAN

13 novembre 1885.

A deux heures cette après-midi, je m'approchais d'une fosse large ouverte ; on y déposait le corps d'un ami. Qu'elle est froide et sombre la dernière demeure ! J'ai tort de parler ainsi puisque la tombe est un lieu de sûreté et un abri sacré pour la dépouille du chrétien.

Un ami de moins ! une tombe de plus ! La vie est pleine de ces contrastes.

Ce petit coin de terre qui ne me disait rien tout à l'heure est devenu cher à mon cœur. Ce qu'on ne peut donner à l'être aimé se déverse sur tout ce qui le touche, sur tout ce qui le rend comme visible à nos yeux.

*
* *

S. P. Lonergan, naquit à Ste-Thérèse en 1849. Il fit de fortes études au petit Séminaire de Ste-Thérèse. Ordonné prêtre en 1871, il enseigna la philosophie pendant cinq ans, avec Tongiorgi pour texte. En 1876, il partait pour Rome où il prenait successivement ses degrés de docteur en philosophie et de licencié en droit canon. Il veut approfondir aussi la théologie : mais la maladie s'empara de lui à la suite d'une trop grande application à l'étude. Il revient au pays, se repose à Montréal chez son frère M. James Lonergan, curé de Ste-Brigide, se rétablit et devient en 1882 curé de Notre-Dame du Bon Conseil, à Montréal. Le 11 novembre 1885, la ville et le diocèse de Montréal apprennent avec surprise la mort du Curé de Ste-Marie, il avait succombé après quelques jours seulement à une violente attaque de fièvre typhoïde.

*
* *

Des circonstances heureuses m'avaient procuré l'avantage de me trouver dans la ville éternelle en même temps que M. Lonergan et M. Bruchési. Suivant les cours de la même institution, habitués du même hôtel, passant ensemble les vacances à Grottamare et à Maccrata, j'eus l'occasion de faire ample connaissance avec M. Lonergan et de m'attacher à lui comme toute âme au loin s'attache à l'âme d'un enfant du pays.

*
* *

J'ai trouvé toujours en M. Lonergan un homme supérieurement doué, un vrai prêtre, un patriote également attaché à sa patrie irlandaise et à sa patrie canadienne, un ami passionné de l'Eglise et de la vérité.

Les RR PP. Caretti, Palmieri et Ballerini, alors professeurs au Collège Romain reconnurent en M. Lonergan une intelligence d'élite. L'illustre P. Caretti, surtout, considérait moins en lui un disciple qu'un ami. Aussi les succès de M. Lonergan furent-ils des plus brillants.

Sa conversation roulait le plus souvent sur les questions les plus difficiles de la théologie et de la philosophie. Il était également au fait du pour et du contre. Thomiste modéré, il conserva toujours un grand respect pour Tongiorgi qui avait été son premier maître au Canada.

En matière d'éducation, il voulait à tout prix et avec raison de fortes études classiques, un cours complet avec force accompagnement de grec et de latin. Il savait en effet qu'il devait partie de ses succès à cette grande et puissante gymnastique intellectuelle qui seule féconde et soutient le talent.

Il attachait une très grande importance à l'argumentation philosophique. Il eût voulu voir cet exercice pratiqué dans tous les collèges du Canada. Lorsqu'il allait au petit Séminaire de Ste-Thérèse, il visitait les philosophes en classe même, attaquait les thèses qu'ils venaient d'étudier, les exerçait à la joute syllogistique.

Il parlait le latin avec une facilité surprenante même sur les sujets non scientifiques.

Partout où il passait, il savait se faire des amis et des admirateurs. L'évêque de Ripa, de passage à Grottamare (sur l'Adriatique), nous invite à l'aller voir. Nous trouvons auprès de l'évêque des hommes distingués : Galanti, littérateur et philosophe, Paielli, auteur du *De Romano primatu prioribus tribus Ecclesiae saeculis*. Paielli parle de la vaste érudition de Perrone ; Liberatore fait ensuite le sujet de la conversation, Galanti lance quelques mots, la discussion s'élève : Galanti était par trop anti-thomiste. Cette discussion révèle à ces Messieurs la science de notre ami. Galanti lui passe les lettres qu'il a publiées sur Dante et veut avoir son appréciation ; il l'embrasse au départ ; Paielli s'empresse à son tour de nous faire cadeau de son ouvrage.

M. Lonergan joignait la gaieté à l'esprit sérieux. M. Bruchési qui inventait les tours pour rire était toujours certain de trouver en notre

ami une aide et un complice. Je me rappelle encore le jour où l'on répéta dans Grottamare que j'étais millionnaire. C'est une position assez piquante dans une place où il y a près de 1000 pauvres, position piquante surtout lorsque le prétendu millionnaire a juste de quoi payer sa pension !

M. Lomeran ajoutait à toutes ces qualités le talent de l'orateur. Il parlait avec une grande aisance, avec une conviction qui frappait singulièrement l'auditeur. Son âme toute entière était dans sa voix et l'on reconnaissait de suite en lui l'homme qui veut à tout prix convaincre et convertir.

Curé depuis trois ans seulement, il avait su s'attirer l'estime et l'affection de ses paroissiens. Il avait pu, dans ce petit nombre d'années, diminuer la dette contractée pour la construction de son Eglise.

* * *

Le clergé canadien fait donc en ce moment une véritable perte. Ce clergé lui a témoigné son estime en se faisant largement représenter à ses funérailles. Etaient présents : Mgr Fabre, évêque de Montréal, Mgr Lorrain, évêque de Pembroke et Mgr Grandin, de St-Albert, avec plus de 100 prêtres du diocèse de Montréal et des diocèses voisins. Le corps a été transporté de Montréal à Ste-Thérèse. Dix chars suffirent à peine pour contenir la foule de ceux qui voulurent l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

Après un *Libera* ému, chanté par les élèves du petit Séminaire, tout fut consommé.

M. Lomeran, dans son testament, a fait large part à son *Alma Mater*, à son église et aux pauvres. Il venait à peine de prendre une assurance sur la vie.

Que le Seigneur donne sa paix à l'âme de ce savant et vertueux ami.

F. A. B.

P. S. — 21 novembre 1885. Je lis dans l'*Étendard* de ce jour un gracieux article ayant trait à M. S. Lomeran. Il porte la signature de M. Brachési; c'est un tribut du cœur payé à l'amitié.

NOUVELLES DIVERSES

MAISONS D'ÉDUCATION

UNIVERSITÉ LAVAL (Montréal.)

L'honorable juge Mathieu est nommé professeur de droit administratif. Il remplace l'hon. juge P. J. J. Loranger, décédé.

UNIVERSITÉ MCGILL

Liste complète des étudiants :

Droit	25
Sciences	49
Arts	206 dont 41 femmes.
Médecine	253

Total 533

COLLÈGE DE STE ANNE DE LA POCATIÈRE.

Statistiques pour l'année scolaire 1884-85. Professeurs : 12 prêtres, 13 ecclésiastiques.

Élèves : 215, dont 126 pensionnaires et 89 quart-pensionnaires et externes, repartis comme suit : Au cours classique, 80, au cours commercial, 135

7 ont terminé en juin 1885. Sur ce nombre, 3 ont pris la soutane, 2 doivent étudier la médecine après quelque temps de repos, 1 étudie le notariat et 1 le génie civil.

A l'occasion de la Saint Charles-Borromée, patron de M. le Supérieur, du Directeur des élèves et du Préfet des études, 26 membres du clergé, amis de cette Institution, ont bien voulu venir par leur présence, témoigner l'intérêt qu'ils portent à la jeunesse.

Le collège vient de recevoir un orgue superbe offert par quelques amis et anciens élèves. Il sort de la fabrique de M. L. Mitchell, de Montréal.

SÉMINAIRE DE SHERBROOKE

Le Révd M. P. Girard est nommé Vicaire Général du diocèse de Nicolet.

LE NOUVEAU SEMINAIRE CANADIEN A ROME

Sera construit sur le Corso, rue principale de la ville éternelle. Le coût de la bâtisse est estimé à \$200.000. Les messieurs de St-Sulpice en auront la direction.

SEMINAIRE DE NICOLET.

Séance littéraire et musicale à l'occasion de la Ste Cécile.

COLLÈGE D'OTTAWA.

Élèves du Collège d'Ottawa depuis le mois de septembre 1882.

1882-83	{ Pensionnaires 221 Externes 103
1883-84	{ Pensionnaires 233 Externes 146
1884-85	{ Pensionnaires 262 Externes 135
1885-86	{ Pensionnaires 254 Externes 125

SEMINAIRE DE STE THÉRÈSE.

3 octobre. — On inaugure le gymnase à la cour des *petits*. Le portique complet s'y trouve avec ses pièces diverses : barres parallèles, barres de suspension, course volante, mâts, échelles, cordes simples, cordes à nœuds, etc. Nos *petits* s'en donnent à cœur joie. Sautez,

grimpez, volez, enfants ; suspendez-vous, balancez-vous, allongez-vous, faites tous les tours, mais à la condition de ne pas vous rompre le cou.

7 octobre. — Funérailles du Révd M. Pierre Fortin, curé de Saint-Basile, lequel a bien voulu par son testament instituer le Séminaire son légataire universel.

20 octobre. — Nous avons l'agréable visite de MM. H. L. Robinson, S. T. D., curé d'Uxbridge, et J. Boyle, curé de Grafton au diocèse de Springfield, Mass. L'un est un vieil ami, l'autre, un ancien élève de Sainte-Thérèse. Ils accompagnent Monsieur C. M. K. Morrill, qui vient d'entrer dans le sein de l'Eglise catholique, après avoir renoncé à un riche bénéfice de l'Eglise épiscopaliennne : il était recteur de l'Eglise St-James, à Woonsocket, Rhode Island, E. U. M. Morrill se propose de suivre ici le cours de philosophie.

28 octobre. — Soirée de prestidigitation, donnée par le professeur G. Hermann, qui a fort amusé les élèves par ses divers tours ; les anneaux enchainés, l'ombrelle japonaise, le mouchoir serpent, le dé magique, les drapeaux tricolores, l'œuf chinois, une omelette dans un chapeau, etc.

— *Annales Thérésiennes.*

INAUGURATION DE L'ÉCOLE DES ARTS ET MANUFACTURES DE QUÉBEC

Un grand nombre de personnes assistaient le 27 novembre à la séance de l'inauguration de l'École des Arts et manufactures, rue St-Joachim. L'Hon. Dr Ross, premier ministre de la Province, présidait. Il félicita les citoyens de Québec de leur nouvelle école. M. Cyrille Duquet, président du Conseil des Arts et manufactures, parla ensuite de la part prise par l'Hon. John G. Ross dans la construction de l'École. Des discours furent aussi prononcés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, M. Stevenson, secrétaire du Conseil, l'Hon. Gédéon Ouimet, l'Hon. Jean Blanchet, et M. James Carrel.

— *Le Nouvelliste.*

COLLÈGE COMMERCIAL D'IBERVILLE

Bénédiction solennelle par Mgr de St-Hyacinthe. Eloquent sermon sur l'éducation par M. l'abbé Dunesnil, du Séminaire de St-Hyacinthe.

COLLÈGE BOURGET

Le R. P. Desrochers, gravement malade à la suite d'un érysipèle, est hors de danger.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE JOLIETTE

Ouverture, le 1er décembre. Messe solennelle, discours de M. P. Beaudry, curé, sur le devoir de l'éducation des enfants chez les pauvres comme chez les riches. Le R. F. Turcotte, C. S. V. est le directeur de la nouvelle institution.

COLLÈGE JOLIETTE

29 octobre. — Introduction en récréation de la lampe dite électrique.

30 octobre. — Le R. P. Beaudry établit à perpétuité *Deo gratias* pour cette date anniversaire de la naissance de Mgr Bourget.

1 novembre. — Réception de 28 Gardes d'Honneur.

15 novembre. — Au repas du soir, introduction de la soupe pour les élèves.

22 novembre. — A l'occasion de la Ste Cécile, séance préparée par M. Lavigne, professeur de musique. Déclamations. Un joli travail (biographie de Gounod) par l'élève E. Sylvestre. Marche St-Cyrille (arrangée par le professeur). *Une minute trop tard* (opérette en un acte.)

24 novembre. — A l'occasion de la sainte Catherine, séance préparée par le R. P. Charlebois — Un bon discours (Eloge de sainte Catherine) de l'élève J. Buron — musique — déclamations — *Monsieur Sans-Gêne* (comédie en un acte.)

NOUVELLES RELIGIEUSES

Sa Sainteté Léon XIII érige l'archiconfrérie de la Sainte-Face. — Publication de l'encyclique *Immortale Dei opus*. Léon XIII y traite de la constitution chrétienne des Etats. — Il y aura l'année prochaine un jubilé extraordinaire, c'est le troisième depuis l'avènement de Léon XIII.

REVUE DE L'ÉTRANGER

EUROPE

Mort d'Alphonse XII, roi d'Espagne. La reine Christine, son épouse, est nommée régente. L'avenir est sombre.

La presqu'île des Balkans (question d'Orient) est toujours en feu. Les Bulgares font subir de grandes pertes aux Serbes. Les puissances ne sont pas d'accord sur ce qu'il y a à faire pour rétablir l'ordre.

ASIE

Le mikado (roi) du Japon reçoit avec honneur Mgr Osouf, délégué du Saint-Siège, et promet de protéger les chrétiens de son empire.

Les Anglais ont fait subir plusieurs échecs à Thebali, roi de Birmanie : les voilà maîtres du terrain.

OCÉANIE

Elle vient de tenir son premier concile national et de recevoir son premier cardinal, Mgr Morau.

AMÉRIQUE

Lettre flatteuse du président de la république de Saint-Dominique au Saint-Père.

Ministère catholique au Brésil.

Mort de M. Hendricks, vice-président des États-Unis.

Examen de conscience.

Ai-je payé mon abonnement à *l'Étudiant* pour 1885?

N'ai-je pas eu l'idée de discontinuer mon abonnement à *l'Étudiant*?

Ai-je au plus tôt rejeté cette pensée?

PETITE POSTE

A *Silvio*. A janvier votre correspondance.

A *M. J. U. B.* Eccl. Notre ami Bélisaire donnera bientôt les *gouvernants d'Asie*.

A *M. X.* — Un bon fils, ne traîne devant le tribunal de l'opinion publique, ni son père ni son beau-frère.

A C. D. R. — Votre article *Noël* trop tard arrivé ne pourra par suite être publié, *l'Étudiant* vous sera tout de même expédié.

Petit catéchisme liturgique (par S. S. A.) et *Conférences de Mgr Lasfèche*. Force nous est de remettre encore le bien que nous voulons en dire.

La médecine et les Collèges classiques.

La prochaine fois, nous serons en état de faire voir qu'on se plaint à tort des collèges classiques relativement à la profession médicale.

CANADA

Conversion du lévite apostolat Therrien. Il est au monastère de la Trappe à Oka.

La variole diminue considérablement à Montréal.

A Ste-Anne-de-Beaupré, bénédiction d'une splendide statue de Ste-Anne.

Le pénitencier de St-Vincent-de-Paul, grâce aux soins de M. Godin, chapelain du pénitencier, possède enfin un orgue magnifique. C'est un grand avantage pour les détenus, la musique religieuse exerçant sur les âmes la plus heureuse influence. Cet orgue sort des ateliers de M. A. Desrosiers, de Louiseville. C'est un Canadien-français dont l'habileté mérite encouragement.

Dans beaucoup de paroisses, services pour le repos de l'âme de Riel.

Les derniers événements

I

LES FAITS

L'agitation au Nord-Ouest, se termine ou à peu près lorsque Riel se rend au général Middleton. Le procès de Riel se fait à Regina. Le choix des jurés déplaît aux amis de Riel. Verdict de culpabilité avec recommandation à la clémence. Le juge Richardson prononce la sentence de mort en ajoutant qu'il était inutile de demander grâce. Les Canadiens s'émeuvent, assemblées nombreuses; on en appelle inutilement jusqu'au Conseil Privé en Angleterre. Le gouvernement du Canada assume partie de la responsabilité occasionnelle de l'agitation en faisant droit à quelques milliers de réclamations de la part des métis. On espère. Un journaliste d'Ontario trouvé coupable de faux avancés contre nos volontaires et condamné à Montréal, reçoit une ovation à son retour à Toronto. Le juge Richardson attend le dernier mot de Lord Lansdowne, celui-ci attend la décision des ministres. Plusieurs prétendent que Riel est fou, on nomme une commission, le rapport n'est pas publié. Ontario peut faire perdre à sir John un plus grand nombre de sièges que la Province de Québec. Le 16 novembre au matin, en dépit des réclamations de deux millions de Canadiens-français, la corde fait son oeuvre, Riel est pendu et le bourreau est Henderson, orangiste de Hamilton, Ontario. L'exécution du chef métis est suivie d'une grande indignation chez les Canadiens-français, des protestations chaleureuses et motivées s'élèvent de tous les coins de la province de Québec. Ce qui soulève les Canadiens-français, c'est avec l'exécution, les circonstances qui l'accompagnent et les motifs qui l'inspirent. Les Canadiens-français sympathisent avec Riel non parce qu'ils approuvent tout ce qu'il a fait, mais parce qu'il est en même temps victime d'adversaires fanatiques des Canadiens-français. Laissons ce point de vue de côté et ne voyons dans Riel que Riel.

II

RIEL

Riel est-il un martyr? Riel est-il un scélérat? Il n'est ni l'un ni l'autre.

Riel est-il un grand homme ?

Nous avons beaucoup de sympathie pour Riel, mais il n'est pour nous que la moitié d'un grand homme.

Riel avait une belle intelligence ; il avait surtout un grand cœur, mais, le composé humain, (s'il est permis de parler ainsi) n'était pas chez lui fortement équilibré. S'il était vrai de dire que l'homme est une intelligence servie par des organes, on pourrait dire que chez certains hommes, il faut peu de chose pour rendre tel ou tel organe incapable au moins partiellement de remplir ses fonctions.

Riel croit avoir une mission à remplir : c'était peut-être le cas. Il se met à la tête d'une première agitation, il n'est pas heureux, il est obligé de fuir. Un surcroît de préoccupation et d'inquiétude joint à la surexcitation des jours précédents affaiblissent en lui l'organisme. Il se dit prophète, il agit en conséquence, il se porte à des extravagances sans nom : il est bien monomane. On l'interne. Plusieurs se sont demandé dans le temps si Riel était bien réellement aliéné. La raison qui porte à douter, c'est que le monomane raisonne très bien sur une foule de choses ; en général sur tout ce qui n'a pas trait à l'objet de son délire. Cette raison de douter n'est pas sérieuse, parce que l'expérience prouve que tous les monomanes de fait ne raisonnent mal que sur un ou plusieurs points et sur ce qui s'y rapporte. La chose s'explique. Dans l'état actuel de l'âme, l'intellect humain a besoin pour agir du concours de l'imagination, c'est un fait d'expérience ; d'autre part l'imagination n'est pas une faculté intellectuelle, mais bien sensitive (qui se trouve chez la bête comme chez nous.) Par suite d'un défaut partiel, persistant, organique, l'imagination peut donc sur certain objet présenter *sans cesse* à l'esprit la même image, image *non correspondante* à la réalité ; ce qui fait que l'esprit qui dépend objectivement de cette image, est continuellement dans l'erreur sur ce point. Mais une lésion organique pouvant n'être que partielle, l'imagination sur d'autres objets présente les images qui correspondent à la réalité : l'esprit n'est plus dans l'erreur, et le monomane raisonne comme tout autre homme.

Grâce à l'absence de surexcitation, l'équilibre peut se rétablir dans l'homme. Après quelques années, Riel semble remis, mais ses amis tout à coup veulent de nouveau le voir à leur tête. Voilà qui est bien propre à surexciter. Les circonstances d'autrefois ramènent l'idée qui n'était qu'assoupie et Riel retombe dans sa folie partielle. Un monsieur d'Ottawa disait : « mais six mois avant l'agitation on commence à exécuter des travaux très bien organisés. Il faut avoir de l'esprit pour faire cela. » Oui, mais ça ne prouve pas la non monomanie de Riel, d'après ce qui a été dit. Du reste, Mgr Grandin nous le disait dernièrement : « Six mois avant l'agitation, je remarquai chez Riel les germes de la folie » — Des médecins capables tiennent Riel pour monomane. Riel lui-même convalescent, quittant l'asile de Beauport en 1878 disait au Dr Samson :

J'en étais venu à me croire prophète. Je voyais les lumières de la civilisation gagner à travers les âges ; il me semblait que le tour de l'Amérique était venu et je me croyais un rôle important dans ce nouvel ordre de choses.

Pourtant un jour, fatigué de remontrances et d'objections, je me demandai si au lieu d'avoir raison contre tous, tous ne pouvaient pas avoir raison contre moi. De ce moment la lumière se fit dans mon intelligence.

Aujourd'hui je me sens mieux, je ris moi-même des orgueilleuses hallucinations de mon cerveau. J'ai l'esprit libre, mais quand on me parle des méfaits, de ces pauvres gens traqués par le fanatisme orangiste, de ces braves chasseurs que l'on traite de sauvages, qui sont de mon sang, de ma religion, qui m'ont choisi comme chef, qui m'aiment et que j'aime comme des frères, oh ! alors mon sang bouillonne, ma tête s'échauffe, et... il vaut mieux que je parle d'autre chose.

J'ai besoin de calme longtemps encore. J'irai aux Etats-Unis cultiver la terre, ignoré, loin des affaires canadiennes, loin de toute émotion.

D'ailleurs les faits sont là. Un homme sain d'esprit ne prend pas un fou pour secrétaire et ne se rend pas comme il s'est rendu à Batoche.

Le démon qui profite de tout s'est servi de Riel comme d'un instrument aveugle qui n'en était que plus apte à faire le mal. Riel dans la dernière agitation a fait bien des choses répréhensibles, mais nous le regardons comme non responsable dans l'ordre des œuvres relatives à son idée monomane.

Riel sain d'esprit sur toute la ligne et se tenant toujours dans la limite légale de la revendication du droit de ses frères eût été non-seulement ce qu'il fut : un patriote, mais encore un grand homme.

Nous ne voulons point dire par tout cela que Riel soit sans mérite. On a toujours du mérite devant Dieu lorsque l'on fait ce que l'on croit, même à tort, être dans l'ordre. Riel s'est trompé sur les moyens ; il ne s'est pas trompé sur la fin et il a certainement bien mérité de ses compatriotes puisque l'on écoute enfin les réclamations des mérités.

Ce qui grandit Riel à nos yeux et ce qui fera planer toujours sur sa mémoire un souvenir sympathique, c'est la piété de ses derniers jours, la grandeur d'âme et le calme serein de ses derniers instants. « Voilà vingt-cinq ans que j'exerce le saint ministère, s'écrie le P. André (directeur de conscience de Riel) et je puis assurer que jamais la mort ne m'a tant édifié et consolé à la fois. Jamais l'échafaud n'avait offert un spectacle si sublime et si magnifique. »

Riel déclare plusieurs fois qu'il pardonne à tous ses ennemis, qu'il rétracte toutes ses erreurs. Il demande pardon à tous. « P. André, s'écrie-t-il : vous irez à St-Boniface, vous vous prosternerez devant Mgr Taché, et lui demanderez pour moi le pardon des paroles effrayantes que j'ai prononcées contre lui durant mon procès. Est-il possible que j'aie pu le traiter de la sorte ! »

A la dernière minute, il voulut parler et prouver qu'il était prophète (on ne fait pas le monomane en face de la mort lorsqu'on ne l'est pas déjà). Le P. André lui demanda de ne rien dire. Riel fit ce dernier sacrifice. Cet acte d'obéissance à l'heure de la mort, en dépit d'une conviction profonde, est à nos yeux le plus beau trait de la vie de Riel.

III

L'ANGE DES CANADIENS-FRANÇAIS

Il est un ange qui veille aux destinées de chaque nationalité, comme il en est un qui veille au soin de chaque individu.

C'était la nuit, il n'y a que quelques jours de cela, je dormais d'un sommeil léger. Un frôlement d'ailes attire soudain mon attention. Mon ange gardien recevait la visite d'un autre ange. Quel est ce mystérieux visiteur ? Je prête l'oreille.

L'ange visiteur. — Salut, frère.

Mon ange gardien. — Salut, ange des Canadiens-Français. Il y a longtemps que je ne t'ai vu.

L'ange des C.-F. — Je suis rare en effet, même avec mes meilleurs amis ; c'est que, vois-tu, ce petit peuple canadien me donne beaucoup à faire. Il s'est disséminé par toute l'Amérique. Il faut faire de longues courses et les affaires sans cesse se multiplient.

Mon ange. — Tu dois être surchargé surtout de ce temps-ci, puisque le peuple qui t'est confié entre dans une nouvelle phase de son histoire.

L'ange des C.-F. — Mais, tu parles de ces choses comme un philosophe.

Mon ange. — C'est que je passe la plus grande partie de mon temps de garde dans un bureau de journaliste. J'y vois beaucoup de journaux et au milieu de bien des choses sujettes à caution, je ne laisse pas de trouver de précieux germes de vérité.

L'ange des C.-F. — J'en suis bien aise. Tu disais vrai tout à l'heure. La nationalité canadienne-française entre ou du moins peut entrer dans une nouvelle phase de son histoire. Reste à savoir si on prendra les moyens les plus efficaces pour que cette phase nouvelle tourne au bien de mes protégés.

Tu sais comme moi que les Canadiens Français ont été jusqu'à présent les enfants gâtés du *Grand-Maitre* : leur histoire toute entière le fait voir. C'est que Dieu veut se servir du Canada pour réaliser ses vues sur une grande partie de l'Amérique. C'est au soleil levant de ce petit peuple que doivent se dissiper les nuages de l'erreur et se fondre les glaces de l'incrédule indifférence.

Je dois ajouter cependant que depuis plusieurs années déjà les Canadiens-Français ont souvent déplu à la Majesté divine.

Ce qui fait la force d'un peuple, c'est son union dans la vérité, dans la justice et dans la charité.

Or mes chers Canadiens-Français sont divisés, ils sont divisés sur des questions qui ne souillent aucune division, l'intérêt personnel trop souvent chez eux prime le bien public et la rancune politique est également trop souvent la raison dernière qui préside à la solution des questions les plus délicates. Par suite la vérité, la justice et la charité : toutes trois, filles du ciel, sont maintes fois blessées et outragées ; on se dénonce, on se noircit, on se déchire et on se dévore. Le démon tire de tout cela son profit. La vie privée s'étale sous les yeux du

public et la passion malsaine d'une politique irritante s'empare complètement de la vie des hommes publics. C'est autant de perdu pour la piété. D'autre part, pour une raison ou pour une autre, une fois sortis du collége, on ne se livre pas assez aux études sérieuses : les idées dangereuses qui peuplent les vieux pays arrivent tantôt par la presse, tantôt par des relations étrangères périlleuses, plus souvent par les livres importés. Plusieurs n'ayant pas les armes à la main ont fait fausse route. Des idées singulières se sont répandues et la franc-maçonnerie qui était à la porte, par suite de l'émigration étrangère, en a profité pour faire plus d'une victime.

Conséquemment le sentiment du devoir s'est affaibli chez les Canadiens, et ils ont eu moins de respect pour l'autorité, cet élément fondamental de toute société.

Les Canadiens-Français s'affaiblissent donc de bien des manières et les races étrangères non catholiques, qui déjà leur sont peu sympathiques, en profitent pour les affaiblir encore lorsque l'occasion s'en présente.

En suivant cette voie, les Canadiens-Français sortent du courant providentiel et ne rempliront qu'imparfaitement leur mission.

Mon ange. — *Qui amat castigat*, je vois que vous aimez beaucoup les Canadiens-Français parce que vous leur dites de rudes vérités. Dites-moi, maintenant, de grâce, votre manière de voir sur les événements du jour.

L'ange des C.-F. — Dieu, voyant les malheureuses divisions du peuple canadien, lui donne aujourd'hui une occasion de s'unir enfin et de marcher, vaillamment comme un seul homme à la conquête de ses destinées futures. Il a permis ce qui arrive afin de leur donner en même temps une forte leçon. En dépit de toutes espèces de convenances, les réclamations de deux millions de Canadiens-Français, n'ont pu sauver du supplice..... un monomane ! C'est-à-dire que l'élément canadien-français, avec toutes ses divisions, ayant été mis dans la balance a été trouvé plus léger, et l'orangisme d'Ontario plus pesant !

Ce qui sauvera les Canadiens-Français, ce ne sera pas de chanter la Marseillaise, ce ne sera pas non plus l'édification d'œuvres de vengeance. Ce qui les sauvera, ce qui leur donnera du poids, c'est l'*union*, l'union d'abord, ensuite et toujours. Et ceux qui travailleront à empêcher cette union auront mérité d'être maudits par le peuple et par l'histoire.

Mon ange. — Cette union si nécessaire, plus nécessaire que la chute d'un gouvernement, comment peut-elle se réaliser ?

R. De deux manières : ou bien par la formation d'un parti national, ou encore, par la formation d'un comité national, qui composé d'hommes des divers partis, rédigera un programme dont les points divers, revêtus au moins tacitement de l'approbation religieuse, compétente, affirmera certains principes, certaines règles de conduite, dont nul ne devra se départir, soit, soit en chambre, soit dans les élections.

J'ajouterai que beaucoup de Canadiens-Fran-

çais bien pensants et chauds patriotes, appartenant aux diverses nuances politiques sont sérieusement à l'œuvre. Qu'il plaise à Dieu de les éclairer, de les bénir et de les encourager.

Mon ange. — Ces paroles me remplissent de joie. Comme toi, j'espère.

L'ange des Canadiens-Français. — Des affaires pressantes m'appellent. Salut, frère : nous nous reverrons.

Les deux anges se séparèrent et me révélant, je me hâtai de consigner par écrit tout ce j'avais entendu.

F. A. B.

INTENTION DU MOIS DE DECEMBRE

Un *Veni sancte Spiritus* et un *Ave Maria*, chaque jour, afin d'obtenir du ciel, que nos hommes publics aient la lumière et la force dont ils ont besoin dans la crise que traverse le pays.

M. Israël Tarte, rédacteur du *Canadien* a eu la bonne idée, dans une lettre adressée au *Mail* de Toronto de parler à MM. les Anglais, en anglais. Il leur a dit cela net et court. L'anglais, dans certains cas doit être employé, afin de combattre l'adversaire ou l'ignorant chez lui.

Dans la lutte engagée depuis le 16 novembre, *L'Étendard* a déployé beaucoup de valeur ; la *Vérité*, beaucoup de vigueur ; la *Presse*, beaucoup de rigueur ; la *Patrie*, beaucoup d'ardeur ; le *Mail*, a voulu moins faire peur : plusieurs ont crié douceur ; tant d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ont su comme leurs frères ne point faillir à l'honneur.

Association Typographique de Joliette.

A une assemblée spéciale, tenue mercredi le 24 courant, au bureau de l'*Étoile du Nord*, les résolutions suivantes ont été proposées par M. Albert Gervais, secondé par M. J. A. Renaud, avocat.

Que les typographes et membres de la presse de Joliette ont appris avec la plus profonde douleur l'exécution injuste de notre compatriote Louis Riel le 16 novembre courant, et qu'il soit résolu que cette association prenne une large part au deuil dans lequel se trouve plongé notre nationalité, qu'elle ressent vivement l'injure que le fanatisme anglais et orangiste vient d'infliger à nos compatriotes du Canada, et repousse avec la plus grande énergie l'action du gouvernement dans cette triste affaire.

Que cette association s'abstienne en signe de deuil et de respect pour la mémoire du supplicié de Regina, de chômer cette année la Ste Catherine qu'elle avait coutume de fêter par le passé.

Que cette association offre ses plus vives sympathies à la famille du défunt.

Que copie des présentes soit transmise aux journaux avec prière de reproduire.

C. G. H. BEAUDOIN,

Secrétaire.

Publications reçues.

La *Nation*, nouveau journal publié à Plantagenet. Succès.

Le vrai progrès par l'union des catholiques. Brochure de 100 pages publiée chez Beauchemin et Valois, 155, rue St Paul, Montréal. Cette brochure due à la plume de M. A. P. Masson, avocat, annonce la formation d'une association dite *Union catholique romaine des Chevaliers de St-Jean-Baptiste*. Cette société aura son organe, *L'Alliance*. Le programme et la brochure renferment d'excellentes suggestions. Succès.

Le papillon et la rose. Chansonnette charmante publiée par MM. Lavigne et Lajoie, 265, N.-D., Montréal, 30 centins.

UN CONSEIL AUX ENFANTS

Au jour de l'an, à part autres étrennes, demandez à vos parents de vous abonner à l'*Étudiant*. Donnez ce conseil à vos amis.

La prochaine fois, nous donnerons une table des matières de la première année de l'*Étudiant*.

D'autres ouvrages que nous avons en main recevront plus tard appréciation.

L'abonnement à l'*Étudiant* pour la France et autres pays étrangers est de cinq francs sans augmentation pour le port.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Avec l'époque des Almanachs, nous arrive l'excellent *Almanach agricole, commercial et historique*, de J. B. Rolland et fils, pour 1886 (vingtième année).

On y remarque la même abondance de matières, la même exactitude dans les renseignements que les années dernières, il nous suffira pour en montrer l'intérêt de donner sommairement le contenu : Comput ecclésiastique, tableau des fêtes et des phénomènes astronomiques, calendrier soigneusement corrigé avec une revue des événements, depuis octobre 1884 à octobre 1885, sous forme d'éphémérides, en regard de chaque mois. L'état de la hiérarchie catholique du pays, contenant les derniers changements survenus. Le gouvernement fédéral et la liste des membres de ses différentes branches ; les législatures provinciales, les cours de justice et la judicature ; un tableau complet des banques, des statistiques sur la navigation et les chemins de fer, le tarif des Postes, des variétés, récréations, etc.

L'*Almanach des Familles*, destiné à servir de complément au précédent, contient une foule de bonnes choses qu'il est difficile de trouver réunies : Lectures choisies, instructives et récréatives, poésies, pensées et dictons, devinettes et énigmes ; recettes précieuses et faciles à employer, remèdes sous la main, conseils hygiéniques, etc., etc. On a ajouté à cela la loi de chasse et de pêche avec les derniers amendements. C'est un bon petit livre digne en tout point d'être bien accueilli.

Ces deux almanachs sont en vente chez tous les libraires et marchands, au prix de 5 CENTS chacun.

TABLE DES MATIERES

DE L'ETUDIANT

DE

L'année 1885

	PAGES		PAGES
Appréciations			
relatives à l' <i>Etudiant</i>	18, 24	En <i>outré de</i> ; avec la diligence	74
Bibliographies		<i>Parut</i> à Moïse	98
Biographie de Chs Thibault par L. L.	38	Les <i>airs</i> de la maison	138
Traité élément. de Botanique par M. l'abbé L. Provancher	38	Je suis positif à dire que.	153
Les asiles d'aliénés de la P. de Q. par J. C. Taché	58	Il a échappé sa canne	153
Étude sur la veine liquide contractée	86, 93	Contemporains	
Cours de Botanique et Flore du Canada, par l'abbé Moyen, P. S. S.	95	Le général Gordon	29
Hist. élém. du Canada par l'abbé Provancher	108	Edmond About	64
Le petit manuel canadien par Paul de Cazes	135	Ernest Hello	133, 147, 174
Manuductio ad scholasticam philosophiam par A. Dupeyrat	143	Alban Stolz	179
Recueil de leçons de choses	"	Examens	
Examen pour l'admission à l'étude de la médecine	154	Droit	47
Histoire du Collège des Trois Riv.	170	Baccalaureat	115
Bon ton		Médecine	121
De la politesse avec son père	4	Loi	157, 174
De la bonne tenue en classe	21	Gymnastique intellectuelle	
Visites à faire dès le commencement des vacances	94	Sophismes, charades, carrés, losanges, etc., etc.	48, 69, 81, 99, 137, 153, 181
Rompre son pain et non le couper	105	Histoire	
Que faire de ses yeux lorsque l'on boit	138	Léon XIII et les études historiques	65
Bonhomme, bonne femme	154	Tablettes mortuaires pour 1884	66
Code de l'écolier		Mgr Véhabédian	79
Gare !	34	Russes et Anglais en Corée	80
Police correctionnelle de l'écolier	56	Espagne et Maroc	82
Tu as raison, Louis	74	Gouvernants actuels de l'Europe	98, 113, 114
Il faut que jeunesse se passe	76	La Réforme condamnée par Luther	143
Vacances !	91	Histoire du Canada	
Puisque nous le pouvons, épargnons nous ce triste souvenir.	102	Quatrième voyage de Jacques Cartier	116
La règle ! La règle !	125	Que sait-on des ancêtres de J. C. ?	146
Colonisation		Que devint Jacques Cartier après 1544 ?	171
Chronique de la forêt	131	Que devint la famille de J. C. ?	171
Correction du langage		Riel	56, 185
C'est à lui <i>de jouer</i> (en dehors des idées de droit et de devoir.)	6	L'ange des Canadiens-Français	187
A l'abri <i>contre</i> le froid ; l'air <i>mure</i> ; alléger mes peines ; <i>alléger</i> la poutre.	30	Hygiène	
		L'eau froide	94
		Les boissons glacées	118
		Le lard	138
		Alcool et tabac	143
		Dois-je me faire vacciner ?	154
		Rhumes de cerveau (remèdes)	181
		Institutions Canadiennes-Françaises	
		Histoire du séminaire de St-Hyacinthe	42
		Collège de Lévis	47

Lettres	PAGES	PAGES	
Lettre d'Irlande	60	Examen de conscience	36
Lettre de Constantinople	82	Ligue du Sacré-Cœur	59
Littérature		Le bois sera scié maintenant	92
Qui donne aux pauvres prête à Dieu	5	La curiosité est fatale aux jeunes gens	113
La couronne de Marie	22	Aux collégiens dévots à Marie	82, 131
Ce que Dieu dit aux quatre saisons	23	Le rosaire	169
Blondel	39	Merveilles de la dévotion au S.-C.	94, 110
Le ruisseau	58	Se conformer aux desseins de Dieu	105
Oraison funèbre d'un ver à soie	77	Retraite	13
Dioclétien et le martyr	111	La minute de maintenant	148
Nécrologies		Ames du purgatoire	155
Mgr Bourget	90	Relevez-vous	169
L'hon. sénateur Chapais	124	Poésies	
M. C. Lafortune Père	138	Aux Etudiants	14
Son Em. le Cardinal McKlosky	155	A l'Etudiant	37
Le R. P. Bernard	179	Les deux voies	"
L'abbé Simon Lonergan	182	Gouttes de Rosée	55
Notre organisation municipale.		Le baiser de ma mère	"
Définition et division du droit public	28	Départ pour la cabane	69.
Enoncé du sujet	28, 29	Sonnet à la Ste-Vierge (cette pièce est de Rochefort et non de Pétranger plagiaire qui l'a présentée)	75
Historique — Plan de cette étude	45	Tu souviens-tu ?	76
1 ^o Des municipalités	45	Le départ (à ma petite sœur)	"
2 ^o Des conseils municipaux	59	Fleurs des bois	92
Conseil local — Electeurs	59, 84	Aux finissants	96
Mode des élect. Contest. Du maire	117, 164	Après la pluie	106
Du Conseil de Comté et du Préfet	164	O Crux, ave	107
3 ^o Des pouvoirs et attributions des conseils municipaux	165	A un jeune homme pauvre	108
Nouvelles		Sur l'album d'un finissant	"
Nonvelles relatives aux maisons d'é- ducation 6, 24, 40, 62, 65, 71, 78, 83, 86 93, 95, 136, 139, 155, 168, 183		Le retour des enfants	128
Nouvelles littéraires	7, 25, 71, 88	L'artiste	144
Nouvelles scientifiques, industrie	9, 26	Les deux jumeaux	163
Nouvelles diverses 10, 14, 44, 88, 100, 124, 139, 140, 156, 184, 185		Pour rire	
Nouvelles religieuses 11, 27, 44, 72, 88, 184.		Lettre de Jean Bridet à son fils	48
Philosophie		Délassons-nous un peu	68, 75, 116
Poussière d'or	6	Les cartes	177
Définition de l'art	23	Prospectus	
" de la science	24	De l'Etudiant	1
" du mot sagesse	57	De l'Ecole d'Industrie de Joliette	159
" de la philosophie	57	De l'Ecole d'Agricult. de l'Assomption	165
Division de la philosophie	104	Science vulgarisée	
Objet de la logique	104	Histoire d'une bouchée de pain, 15, 31, 50, 70, 85, 97, 119	
" métaphysique	104, 145	Varia	
" morale	146	Entreprise nationale	36
Raison pour laquelle la philosophie a été divisée en trois parties	163	L'enfer des nations	54
Piété		Exemples à suivre	75
Que votre règne arrive	3	La montre du bon instituteur	103
Un par année	3	La cathédrale de Montréal	126
Elle compte sur vous	19	De Montréal à Ste-Anne de Beaupré	152
		La vie de garnison à Québec	153
		A chacun le sien	161
		Le sucre d'érable	172